RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'AMÉNOKAL DE L'AHAGGAR APPELLE À PARTICIPER EN FORCE AU RÉFÉRENDUM

Page 3

BILAN QUOTIDIEN DE LA COVID-19 EN ALGÉRIE

L'ÉPIDÉMIE POURSUIT SA LENTE DÉCRUE

Page 5

ISSN : 1112-7449

LE MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4083 | Lundi 7 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES TRANSPORTEURS PRIVÉS MONTENT AU CRÉNEAU

UNE PROTESTATION PRÉVUE LE 20 SEPTEMBRE

Page 4

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

LE CNAPEST APPELLE À METTRE FIN AUX INTERFÉRENCES POLITIQUES ET IDÉOLOGIQUES

Page 3

AG ÉLECTIVE DU COA

L'INSTANCE OLYMPIQUE EXPLIQUE LES RAISONS DU REJET DE LA CANDIDATURE DE BERNAOUI

Page 16

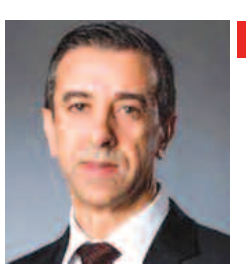

COUR D'ALGER

LE PROCÈS EN APPEL D'ALI HADDAD REPORTÉ

Page 3

Repères

5
candidats actuellement en lice pour le poste de président du COA.

15 mille
policiers mobilisés pour la sécurisation de l'examen du BEM.

190 mille
palmiers-dattiers traités contre le Myelois à Ouargla.

Le film "Ibrahim" de Samir Guesmi distingué au Festival d'Angoulême

Le long métrage *Ibrahim* du cinéaste franco-algérien Samir Guesmi a raflé quatre trophées dont le *Valois de Diamant*, plus haute distinction du Festival du film francophone d'Angoulême (FFA) qui s'est tenu pour sa 13e édition du 28 août au 2 septembre. Sorti en 2020 chez "Why Not Productions", *Ibrahim*, premier long métrage de Samir Guesmi, a également décroché *le Valois des meilleures mise en scène et musique*, ainsi que celui du *meilleur scénario*. Le film, qui devrait sortir dans les salles le 9 décembre prochain, suit au cours de 80 minutes, la vie du jeune Ibrahim, partagé entre son père Ahmed, écaillé à la brasserie du Royal Opéra, sérieux et réservé, et son ami du lycée technique, Achille, plus âgé que lui et connu pour ses mauvais coups, qui l'entraînera dans un vol qui tournera mal. Les rapports se tendent alors entre Ibrahim et son père, contraint de régler la note du vol commis par son fils et voir ainsi son rêve de retrouver une dignité et travailler en salle se briser. Rongé par le sentiment de culpabilité, Ibrahim va prendre tous les risques pour réparer sa faute.

Sensibilisation au respect du protocole sanitaire lors du BEM

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé à l'occasion des épreuves officiels du BEM, du 7 au 9 septembree, n coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile, des SMS pour sensibiliser les parents, les candidats et les encadreurs au respect impératif du protocole sanitaire. Ces SMS visent la sensibilisation des candidats aux épreuves officielles et leurs parents à l'impératif de respecter le protocole sanitaire notamment le port de la bavette et la distanciation sociale. Les mêmes messages ont comporté un rappel aux sanctions prévues par la loi en cas d'atteinte à l'intégrité des épreuves.
Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place un protocole préventif avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions, lequel a été validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

Le complexe d'El-Hadjar se prépare à la reprise du travail

Un planning de travail spécial a été mis en place pour la reprise à partir de la mi-septembre des activités de production dans toutes les unités du Complexe sidérurgique d'El-Hadjar, y compris celles du haut-fourneau.
Il a été décidé de fixer la date du retour des activités du haut fourneau n 2 à la mi-septembre, ce qui implique la reprise totale des activités de production du complexe, dont le laminage des produits plats et des produits longs en plus des tôles d'acier aux multiples usages industriels. Les 20.000 tonnes de billettes importées comme demi-produits vont permettre aux ateliers des unités de laminage des produits longs et plus particulièrement du rond à béton de reprendre leurs activités. Durant la période de congé exceptionnel, imposée par la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus, et notamment la mise à l'arrêt du haut fourneau depuis le mois de mars dernier, les unités de production ayant recours aux demi-produits ont poursuivi leurs activités pour réaliser en moyenne une production de 50. 000 tonnes de produits ferreux par mois.

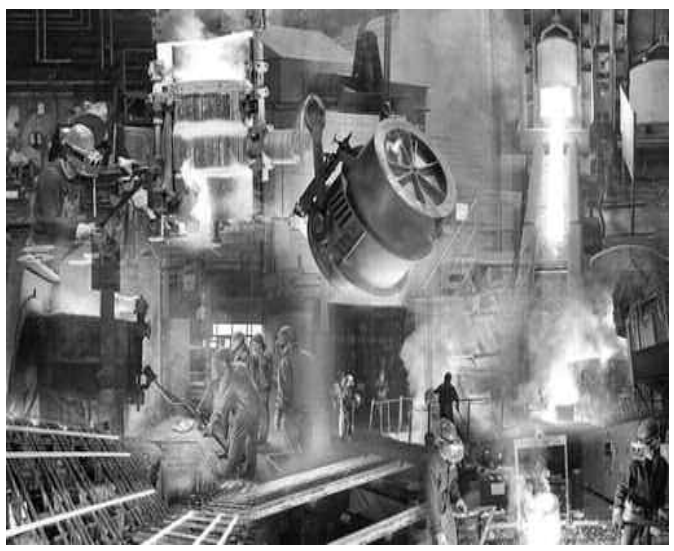

Dixit

Arezki Berraki

"La stratégie nationale pour la protection des villes contre les inondations est actuellement en cours d'actualisation."

La passagère avait trop "chaud", elle sort se rafraîchir sur l'aile de... l'avion

La vidéo est surréaliste. On y voit une femme assise sur l'aile d'un avion stationné à l'aéroport de Kiev en Ukraine. Quelqu'un l'appelle depuis l'intérieur de la carlingue. Cette femme se lève et marche tranquillement sur l'aile du Boeing 737-86N, sac à main sur l'épaule, jusqu'à la porte de l'appareil.
La compagnie Ukraine International Airlines (UIA) a confirmé l'incident au *journal britannique The Sun : "Une passagère du vol PS6212 Antalya-Kiev a illégalement ouvert l'issue de secours de l'avion qui venait de s'arrêter à la porte 11 du terminal D et s'est dirigée vers son aile".*
Interrogée par la police sur les raisons de cette étrange escapade, la mère de famille a déclaré aux policiers qu'elle *"avait trop chaud"*.

Un vol à plus de 7.000 m d'altitude accroché à des ballons

Le célèbre illusionniste américain David Blaine a effectué un vol accroché à des ballons multicolores pour rendre hommage au film français *Le Ballon rouge* d'Albert Lamorisse qui a marqué l'imaginaire de millions d'enfants et de poètes à travers le monde. David Blaine, connu pour ses performances incroyables, s'est offert un vol accroché à des ballons multicolores. Pour réaliser la cascade, 52 ballons remplis d'hélium ont été nécessaires. Il s'est envolé en direct sur *You Tube* au-dessus de Page, en Arizona, pour s'élever à plus de 7.600 mètres au-dessus de la mer, avant de lâcher les ballons et de redescendre progressivement en parachute jusqu'à la terre ferme.

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le Cnapest appelle à mettre fin aux interférences politiques et idéologiques

Pour le coordinateur du Conseil national autonome du personnel de l'enseignement secondaire et technique, Meziane Meriane, la relance de l'école Algérienne reste fortement tributaire des interférences politiques et idéologiques.

PAR LAKHDARIN BRAHIM

Intervenant, hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci souligne la nécessité de réformer cette dernière pour autant, indique-t-il, qu'on souhaite évoluer vers le développement et le progrès.
Pour atteindre cet objectif, il y a lieu, souligne-t-il, de faire une évaluation du système éducatif en en dressant une évaluation et en cernant les "bavures" qui ont été à l'origine de son blocage, notamment, rappelle-t-il, après les propositions formulées dans son rapport par la commission Benzaghou.
Il rappelle que cette commission s'était notamment attachées à déterminer l'origine des obstacles que l'école à trouvé sur son chemin et qui, dit-il, l'ont empêché d'évoluer et d'atteindre les objectifs qui lui étaient assignés.
Pour M. Meziane Meriane, afin de hâter la relance du système national d'enseignement, il y lieu d'en passer par la remédiation de celui qui l'a précédé, à travers l'introduction de réformes palliatives et l'organisation d'une une "constituante de l'éducation" visant à mettre celui-ci, à l'abri des "interférences et des ingérences". Pour cela, il invite à dresser un état des lieux, en coopération de l'ensemble des spécialistes des sciences de l'éducation, des acteurs de l'éducation et de tous les partenaires sociaux, aux fins, souligne-t-il de cerner les causes qui ont amené l'école à la situation de crise à laquelle elle se trouve présentement confrontée.
De la constituante de l'éducation, dont l'objectif tend à "préserver notre école", le coordinateur du CNAPEST abonde dans le sens d'une évaluation des résultats à atteindre, en revoyant prioritairement les méthodes pédagogiques de transmission des connaissances. Pour lui, il reste à créer une école ouverte sur l'universalité et le développement.
A propos de l'enseignement technique, laissé pour compte, et dont il considère qu'il peut être d'un apport "très appréciable" au développement du pays, l'invité appelle à le réformer "et non pas le supprimer". Il juge indispensable d'autre part, d'établir une passerelle entre celui-ci et la formation professionnelle pour lutter contre les déperditions scolaires qui, chaque année, déclare-t-il, "rejettent 500.000 élèves à la rue".
Pour ce dernier, la question reste toujours posée de savoir qu'elle école doit-on former pour atteindre les objectifs assignés à une Algérie nouvelle et démocratique.

L. B.

.RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'Aménokal de l'Ahaggar appelle à participer en force au référendum

L'aménokal de l'Ahaggar, Ahmed Idaber, a appelé hier les algériens à participer en force au prochain référendum sur la révision de la Constitution.
Dans une déclaration à l'APS, M.Idaber a appelé, au nom des chefs de tribus de l'Ahaggar et des notables de la région de Tamanrasset, l'ensemble des algériens, et les habitants de Tamanrasset en particulier, à participer massivement au prochain référendum sur la révision constitutionnelle, appelée à dessiner les contours de l'Algérie nouvelle". *"Le référendum, dont la date de la tenue le 1er novembre revêt une grande signification dans la mémoire du peuple algérien, s'ajoute aux nombreux défis du peuple algérien qui, uni face à tous les périls, s'attèle à préserver son indépendance et son unité et à passer à une étape historique de construction de l'Algérie nouvelle, sur des fondements de stabilité, de progrès et de prospérité*", a-t-il souligné. *"L'histoire retiendra en lettres d'or les positions courageuses de la région de l'Ahaggar vis-à-vis de toutes les questions concernant la Nation", a estimé M. Idaber pour qui "cette région constituera un jalon essentiel dans l'édification de l'Algérie nouvelle*".

R. N.

FUITE DE L'OLÉODUC OK1 À EL-OUED

L'opération de maintenance et de soudure en nette progression

L'opération de maintenance et de soudure de l'oléoduc OK1 dans la wilaya d'El Oued, suite à la fuite survenue jeudi dernier, en raison des intempéries, se poursuit sans interruption aucune et en nette progression, a indiqué hier le groupe Sonatrach dans un communiqué.
"*L'opération d'aspiration des eaux polluées se poursuit notamment avec le renforcement en moyens techniques supplémentaires*", ajoute la même source.
En application des instructions du P-dg du groupe, Toufik Hakkar, qui a constaté vendredi l'incident, des équipes techniques de l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP) spécialisées dans l'aspiration des eaux polluées se sont déplacées samedi sur les lieux.
Plusieurs mesures et décisions ont été prises pour remédier aux dégâts dus à la fuite de pétrole. Des mesures qui consistent à diligenter une enquête complémentaire pour déterminer d'autres raisons derrière cet incident et dépêcher une équipe multidisciplinaire pour établir un diagnostic global tout le long de l'oued, afin d'évaluer l'ampleur des dégâts potentiels sur l'environnement, est-il relevé.
Il a été décidé ainsi de mobiliser, sans délai, l'ensemble des moyens et filiales du Groupe pour l'absorption et l'aspiration des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise, ajoute-t-on dans le communiqué.
Il a été également décidé du contrôle régulier des eaux sous-terraines pendant une année, avec les moyens de la société, tout en confiant cette mission au département des laboratoires relevant de la Sonatrach.
Pour rappel, deux fuites sont survenues jeudi dernier au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda.
La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djaamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième fuite a été, quant à elle, enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'gheir. Une délégation ministérielle composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales, de l'Energie, de l'Agriculture, des Ressources en eaux et de l'Environnement, s'était rendue samedi dans la wilaya d'El-Oued, où il a été annoncé que des commissions ministérielles spécialisées allaient être dépêchées pour déterminer l'ampleur des dégâts et l'indemnisation des personnes affectées.Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar avait déclaré que "*les équipes techniques de la Sonatrach sont à pied d'œuvre pour réparer la panne dans les 48 heures*".

R. N.

COUR D'ALGER

Le procès en appel d'Ali Haddad reporté

La Cour d'Alger a décidé, hier, le report au 20 septembre en cours, du procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions DA dans des affaires liées à la corruption et ce, à la demande du collectif de défense et en raison de l'absence de certains accusés. Ali Haddad est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation liés à la corruption, dont l'obtention de privilèges et d'avantages en violation de la législation, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption dans la conclusion de marchés publics.
Poursuivis, dans la même affaire, pour octroi d'indus avantages à l'ancien chef du FCE (Ali Haddad), et conclusion de marchés en violation de la législation, les deux anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia ont été condamnés à 12 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un (01) million DA. Les deux anciens ministres, Mehdjoub Bedda et Youcef Yousfi, ont écopé de 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA chacun, tandis que l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane a été condamné à 3 ans de prison ferme. Le Tribunal a également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA, l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis.
Il a prononcé, en outre, des peines de 10 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un (1) million DA à l'encontre de l'ancien ministre Ammar Ghoul, une peine de 2 ans de prison ferme à l'encontre des anciens walis d'El Bayadh, Abdellah Benmansour et d'Annaba, Mohammed Selmani, de 5 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de l'ancien ministre, Abdelkader Kadi et de 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA, à l'encontre de Amara Benyounes et Boudjemaa Talai.
Le Tribunal a également ordonné la confiscation de tous les biens des accusés dans l'affaire d'Ali Haddad, dont les comptes bancaires ont été gelés, tandis que les cinq frères d'Ali Haddad (Rebouh, Mohammed, Omar, Soufiane et Meziane) ont été condamnés à 4 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions DA chacun.

R. N.

LES TRANSPORTEURS PRIVÉS MONTENT AU CRÉNEAU

Une protestation prévue le 20 septembre

Les transporteurs privés sont en ébullition. Ils prévoient un large mouvement de protestation le 20 de ce mois, pour protester contre l'interdiction de leurs activités et ce malgré un déconfinement progressif.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les bus privés et les chauffeurs de taxis longs trajets ont adressé dernièrement, un courrier au ministre des Transports signifiant leurs refus de se voir *"interdire l'activité de transport interwilaya, alors que le déconfinement a été salvateur pour d'autres secteurs"*. C'est en effet l'Union nationale des transporteurs, syndicat de l'UGCAA, qui reste le plus mécontent dans cette histoire. Dans un communiqué publié hier, l'union déclare que "*des pourparlers ont été prévus avec le ministre des Transports pour évaluer la situation et libérer l'activité entre wilayas pour le transport privé*". Cette réunion n'a pas été entamée selon le syndicat, qui précise que "*l'ultimatum est donné pour le 20 septembre, pour une réponse à nos préoccupations"*. Autrement, cette catégorie de transporteurs menace de recourir à une grève qui paralysera l'activité de transport. Le Syndicat national des taxis a, quant à lui, réagi dans sa page Face book en estimant que "*les taxis inter-wilayas sont lésés depuis des mois, suite à l'apparition de la pandémie et le confinement qui ont baissé le chiffre d'affaires des taxis et induit de grosses pertes*". Aujourd'hui et bien que la situation sanitaire tend un peu à s'améliorer, les protestataires invoquent encore une "situation de détresse", dont l'interdiction faite durant les week-ends, et même parfois durant la semaine, les obligent à arrêter nettement. Dans une précédente édition, nous avions signalé que la situation des transporteurs privés prêtait à être relancée. Les différents représentants du secteur privé avaient misé la rentrée, en garantissant un respect strict des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur. Mais ces derniers n'ont reçu, depuis l'été dernier, aucune réponse où les responsables invoquent toujours le même motif de risque accru des rassemblements de voyageurs pour ce qui est bus et autocars. Un argument qui est rejeté par les syndicats qui estiment que certains engagements ne ce sont pas traduits dans le terrain. Parmi les mesures prises par le gouvernement, rappelons-le, il y la compensation accordée à tout transporteur privé qui a subi les dommages du confinement pendant ces 5 derniers mois. De plus, il y a la réduction des charges pour les assurances, comme une doléance adressée à la tutelle et qui n'a pas abouti à une réponse. Il faudra attendre la réponse prochaine du ministre sur cette situation qui perdure.

F.A.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 décès et 222 blessés en 24 heures

Huit personnes sont décédées et 222 autres ont été blessées, dans des accidents de la route à travers plusieurs wilayas, durant les dernières 24 heures (du 05 au 06 septembre), a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Boumerdès avec trois personnes décédées et 05 autres blessées, est-il précisé. La même source fait état aussi, de 03 cas de décès par noyade en mer enregistrés au niveau des wilayas de Béjaia et de Tipaza, durant la même période. Par ailleurs et concernant, les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures, 43 opérations de sensibilisation à travers 08 wilayas (31 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Elles ont aussi effectué 83 opérations de désinfection générale à travers 18 wilayas (41 communes), ciblant l'ensembles des infrastructures et édifices publiques et privés, quartiers et ruelles. Pour ces opérations, 282 agents tout grade confondu, 40 ambulances, 40 engins ont été mobilisés, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans un site d'hébergement à Alger, destiné au confinement des citoyens rapatriés. Durant la même période 33 incendies ont été enregistrés, dont 05 incendies de forêts, 10 incendies de maquis, 12 incendies d'herbes et 06 incendies de récoltes ayant causé des pertes estimées à 39 ha de forêt, 26 ha de maquis, 30 ha d'herbes, 1.100 bottes de foins et 490 arbres fruitiers brulés. **R. N**

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Emin Auto et JAC premiers soumissionnaires

PAR RIAD EL HADI

Maintenant que les nouvelles règles sont fixées pour l'investissement dans le secteur automobile en Algérie, c'est le Chinois JAC, avec son partenaire algérien Emin Auto, qui sont les premiers à avoir soumissionné leur dossier pour l'obtention des agréments auprès du ministère de l'Industrie. Selon une source auprès de Emin Auto, c'est le Chinois JAC qui a manifesté son intérêt pour le marché algérien, en renouvelant la confiance en son partenaire Emin Auto, tout en lui accordant une concession pour une durée de six ans. Toutefois, la même source affirme que les investisseurs n'ont pas encore reçu le récépissé suite à leur dépôt. Ainsi, le ministère veut prendre un peu de temps pour l'étude du dossier, *"sachant que l'article 10 de ce même texte fixe un délai maximal de 30 jours d'attente avant l'obtention de l'autorisation provisoire*". La non délivrance d'un récépissé est motivée aussi explique LSA par un projet de création d'une plateforme numérique qui aurait dû être prête avant la publication de ce document. Il en est de même pour le comité technique interministériel censé étudier et donner un avis sur les différents projets proposés par les postulants et qui ne serait pas encore constitué.

Un complexe de 100.000 unités par an-

Le projet déposé par Emin Auto et son partenaire porte sur la production industrielle et l'importation et la distribution de véhicules neufs de la marque JAC. Selon la même source, des taux d'intégration importants seront pris en considération dans le projet et toucheront le "*châssis avec le marquage sur site, du numéro d'identification mondiale propre à l'usine en Algérie (WMI), la carrosserie, la soudure avec une qualité et une précision assurée par une armée de robots, l'atelier de peinture robotisé et un système de contrôle, de vérification et d'essai de nature à réduire à néant les imperfections"*. Pour réaliser cela, les investisseurs prévoient la création, au sein de l'usine d'un réseau de plusieurs unités de sous-traitance en partenariat entre équipementiers chinois et leurs partenaires algériens et qui assureront l'approvisionnement des chaînes de fabrication, dès leur lancement. Ainsi, le taux de 30% exigé par le texte officiel serait, alors, largement respecté. S'agissant de la capacité de production de l'usine elle sera de l'ordre de 100.000 unités/an. Cependant, durant la phase de démarrage deux modèles seulement seront proposés aux clients, le JAC 1040 S, un camion de moyen tonnage, et le tout nouveau Bosseur, un utilitaire léger. Pour ce qui est lié à l'importation de véhicules neufs, la Société algérienne Emin Auto et son partenaire JAC, prévoient de garantir une distribution de plusieurs gammes à savoir des pick-up, des fourgons, des camions de différents tonnages, etc…

R. E.

SUCRE

Le déficit mondial devrait atteindre 724.000 t en 2020-2021

Le déficit sur le marché mondial du sucre devrait s'élever à 724.000 tonnes durant ladite saison 2020-2021, selon l'Organisation internationale de sucre (ISO). Dans sa dernière mise à jour trimestrielle, l'ISO estime que le marché global demeurera en phase de déficit, atteignant 724.000 tonnes de la denrée.

Cette situation s'explique selon l'organisation par un léger rebond de 2,6% de la consommation à 174,19 millions de tonnes qui devrait se remettre des conséquences du coronavirus. "*L'impact sans précédent du coronavirus sur la consommation cette année ne devrait pas se répéter durant la saison prochaine. Nous avons anticipé plutôt un revirement majeur dans la mesure où l'industrie et les gouvernements sont focalisés sur la reprise de l'économie*", explique l'ISO. "*Bien qu'il soit largement admis que la pandémie de coronavirus ne connaîtra pas de répit tant qu'un vaccin ne sera pas trouvé, son impact sur la consommation mondiale de sucre a jusqu'ici été défini comme une fonction des restrictions des déplacements et de la consommation hors domicile plutôt qu'un changement des habitudes de consommation*", ajoute l'organisation internationale.

Pendant ce temps, la production mondiale est prévue pour croître de manière plus modérée (2,3 %) à 173,46 millions de tonnes avec une meilleure contribution de l'Inde (31,5 millions de tonnes).

S'agissant de la campagne 2019-2020, le marché global devrait enregistrer un déficit de 136.000 tonnes de la denrée contre un volume largement supérieur de 9,3 millions de tonnes anticipé en mai dernier. Pour rappel, les principaux consommateurs mondiaux de sucre sont l'Inde, l'Union européenne (UE).

R. N.

SONATRACH

Baisse du chiffre d'affaires et des bénéfices en 2019

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a souligné, dans son rapport annuel d'activité pour 2019, que cette année a été marquée par la diminution des prix du pétrole induisant une réduction significative des principaux indicateurs financiers en les portant à des niveaux inférieurs en comparaison avec les exercices précédents.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ainsi, la société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 338 milliards de dinars, soit une diminution de 18% par rapport à l'exercice 2018. Le prix moyen annuel de vente est de 64.50 de dollars, soit une diminution de 9.5% par rapport à l'exercice 2018.
Le chiffre d'affaires hydrocarbures est de 4.242 milliards de dinars, soit une diminution de 12% par rapport à l'exercice 2018. La fiscalité pétrolière versée est de 2 695 milliards de dinars, soit une diminution de 5% par rapport à l'exercice 2018.
Le chiffre d'affaires global réalisé comprend la production d'hydrocarbures, les reventes en l'état et les prestations fournies aux tiers. Ce chiffre d'affaires a atteint 4.303 milliards de dinars contre 4.881 milliards de dinars en 2018, soit une diminution de 12%. Le rapport du groupe indique que les exportations de l'exercice 2019, exprimées en milliards de dollars, ont atteint 32.98 contre 38.9 en 2018, soit une diminution de 15%. Les ventes sur le marché national s'élèvent à 306 milliards de dinars, soit une diminution de 3% par rapport à 2018. Toutefois, le rapport du groupe a fait ressortir une nette augmentation des charges sociales et de la masse salariale, puisque les charges de personnel ont connu une hausse de 29 milliards de dinars par rapport à 2018, passant de 155 milliards de dinars à 184 milliards de dinars. Le résultat net de l'entreprise a connu une diminution de 76 milliards de dinars passant de 414 à 338 milliards de dinars. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution du chiffre d'affaires. La valeur ajoutée, représentant la différence entre la production et les consommations de l'exercice, a enregistré une diminution de 13 % par rapport à 2018, passant de 3.525 milliards de dinars à 3.062 milliards de dinars, lit-on dans le rapport du groupe pétrolier et gazier.
Les pertes de change sur les avoirs en devises et les factures libellées en monnaies étrangères inscrites au bilan (créances et dettes), sur la base du cours de change au 31/12/2019, sont de 56 milliards de dinars. La rémunération des associés (Profit oïl) est passée de 565 milliards de dinars en 2018 à 470 milliards de dinars en 2019, soit une diminution de 17 %.
Pour l'ensemble de ces couvertures les valeurs assurées sont passées de 87,713 milliards de dollars pour la période 2018 – 2019 à 88,907 milliards de dollars pour la période 2019 – 2020, soit une évolution d'environ 1,4 %.
Il est à noter, que malgré l'augmentation des valeurs assurées et le durcissement du marché de la réassurance en 2019, qui a connu des augmentations de cotations sur le marché de Londres pour tous types de risques, les courtiers tenants ont pu négocier le maintien des taux de primes appliqués pour le risque de Sonatrach en mettant en avant la faible sinistralité du patrimoine de Sonatrach, a précisé le même rapport.
Le placement des différents risques est réparti entre le marché local (assureurs locaux et Compagnie centrale de réassurance – CCR), la captive de réassurance "SONATRACH Ré" basée au Luxembourg et le marché international de la réassurance. Le programme de couverture d'assurances et de réassurances a légèrement augmenté en 2019, a souligné ledit rapport.

C. A.

AIR ALGÉRIE

Arrivée de 302 ressortissants algériens rapatriés de France

La Compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a rapatrié, samedi, 302 ressortissants algériens bloqués en France en raison de la pandémie de la COVID-19, a déclaré à l'APS le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi. "*Le vol Alger-Paris (AH1005) a rapatrié 302 ressortissants à partir de l'Aéroport d'Orly (France) à bord d'un l'Airbus A330 qui a atterri, samedi à 18h30, à l'Aéroport international Houari Boumediene*", a précisé M. Andaloussi.
Les ressortissants ont été dirigés directement vers les centres de mise en quarantaine pour leur prise en charge sanitaire pendant une semaine. Un autre vol est programmé pour vendredi 11 septembre, a fait savoir la même source.
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la quatrième phase de rapatriement, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués dans différents pays.
Le nombre des ressortissants algériens rapatriés depuis mars dernier jusqu'au 3 septembre en cours s'élève à 30.863 ressortissants bloqués à l'étranger à cause de la propagation du coronavirus, selon les données annoncées par le ministère des Affaires étrangères.
Les autorités algériennes ont mobilisés à cette effet plus de 115 vols et 4 traversées, en sus des opérations de rapatriements à travers les frontières terrestres des citoyens bloqués en Tunisie, Libye et Mauritanie.

R. N.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

La stratégie "gagnante" de l'Algérie saluée

PAR RACIM NIDHAL

Le magazine Afrique-Asie a salué, dans son dernier numéro, la stratégie "gagnante" menée par les pouvoirs publics en Algérie pour lutter contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), signalant que ce fléau inattendu est, grâce aux efforts consentis, en passe d'être vaincu.
Dans son article, Philippe Tourel souligne que dès la localisation des premiers cas à Blida, où seize membres d'une même famille de cette ville, située à quelques encablures de la capitale, ont été contaminés par le coronavirus à la suite de contacts avec des ressortissants algériens résidants en France, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a "*pris conscience de la gravité de la situation et mis, sans tarder, une stratégie de lutte globale contre ce fléau v*enu d'ailleurs".
"*Contrairement à certains pays occidentaux qui avaient tardé à réagir, payant une lourde facture à cette nonchalance et impréparation, l'Algérie s'y est attaquée frontalement sans perdre du temps dans des arguties et des débats stériles sur le choix des moyens*", relève-t-il, rappelant que le Président Tebboune en personne, "*suivant heure par heure l'évolution de cette pandémie (…), à la tête d'une cellule de crise, donnait les orientations à suivre, les mesures à prendre et les adaptations à y apporter selon l'évolution des courbes de la pandémie avec comme premier et unique souci de sauver les vies*", note encore cette revue éditée à Paris, pour qui cette stratégie a "*soulagé une population compréhensive et coopérative*".
Et le mensuel d'étayer ses propos, en signalant que l'Algérie a commencé par fermer les écoles, lycées, universités et enceintes sportives, qualifiant cette expérience de "pionnière" dans ce domaine, en procédant, parallèlement, à l'instauration d'un confinement "*efficace, intelligent, contraignant, mais qui a bénéficié de l'adhésion de la population*".
Pour le magazine, cette adhésion collective des citoyens, qui avaient pris conscience des périls existentiels qui les menaçaient, "*exprimait, de la part d'un peuple décrit comme rebelle, un sens aigu de la responsabilité et reflétait une certaine symbiose fusionnelle avec le pouvoir*".
"*Contrairement à certains pays qui ont été obligés de faire appel à leur armée pour faire respecter les règles du confinement, les Algériens, dans leur écrasante majorité, ont respecté à la lettre les mesures prises par le gouvernement concernant le confinement, d'autant plus que les agents de l'Etat ont été les premiers à se conformer aux règles du confinement, de la distanciation sociale et du port des masques*", a fait remarquer Afrique Asie, relevant que "*tout le monde s'est senti concerné personnellement et collectivement par cette guerre contre le virus*" et que "*cela explique l'implication de toutes les couches de la société sans distinction dans ce combat contre la propagation du virus*".

R. N..

BILAN QUOTIDIEN DE LA COVID-19 EN ALGERIE

L'épidémie poursuit sa lente décrue

L'épidémie de coronavirus poursuit sa lente décrue en Algérie, avec 293 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures, contre 298 cas avant-hier, selon le bilan établi hier dimanche 6 septembre par le ministère de la Santé. C'est le plus bas bilan quotidien enregistré depuis le 27 juin dernier (+283 cas).
Avec 44 nouveaux cas, la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations au niveau national devant Alger (+33 cas).
Au total, l'Algérie compte 46.310 cas positifs officiellement recensés de coronavirus depuis le début de l'épidémie fin février dans le pays.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE OUAGUENOUN
COMMUNE DE OUAGUENOUN
NIF :096315249029029

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2020

Le président de l'assemblée populaire communale de Ouaguenoun lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales (pour la **REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE "D" A TAMDA/OUAGUENOUN**

Cet avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises :
- Ayant un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle **Catégorie "II"** ou plus dans le domaine "BATIMENT" comme activité principale
- Ayant réalisé au moins un projet Catégorie B dans le domaine" BATIMENT"
- Ayant une moyenne du chiffre d'affaire des Cinq (05) dernières années (2015,2016, 2017,2018 et 2019) supérieur ou égale à **40 000 000,00 DA**,

peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés Publics de la Commune de Ouaguenoun contre le paiement de la somme de Trois mille dinars **(3 000,00 DA)**

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après

Le dossier de candidature

-La déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée (selon le modèle ci-joint).
-La déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée (selon le modèle ci-joint).
-Les statuts pour les sociétés.
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
-Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II et plus en cour de validité dans le secteur Bâtiment comme activité principale.
-Capacité financières : moyens financières justifiés par les bilans des **Cinq (05) dernières années (2015,2016, 2017,2018 et 2019)** approuvée par les services des impôts et les références bancaires.
-Capacités techniques : moyens humains et matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifies et références professionnelles.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours.

L'offre technique

-La Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée (selon le modèle ci-joint)
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
-Le planning de réalisation et le délai d'exécution
-Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'offre financière

– La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
– Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire
– Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire

Il est précisé que les offres devront être remises directement et parvenir à la date de dépôt des offres et avant l'heure limite.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention
« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »,
–Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/2020.
Projet : **REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE "D" A TAMDA/OUAGUENOUN**
A Monsieur le président de l'APC de Ouaguenoun

La durée de préparation des offres est fixée à **(21) jours à partir** de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de la préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres se fera au bureau des marchés de la commune de ouaguenoun.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 09 H 30. L'heure d'ouverture des plis est fixée à 10h00 du même jour en séance publique au siège de la commune de Ouaguenoun, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

La durée de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois soit Cent Onze (111) jours, Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité des offres

Midi Libre n° 4083 - Lundi 7 septembre 2020 - Anep 2016 014 376

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة الجزائـــر
مديرية التقنين و الشؤون العامة و المنازعات
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
رقم: 97 /م ت ش ع م/م ش ع /م ج/2020
رقم الملف : **2020/06**/ الصنف : **دينية (مساجد)**

وصل تسجيل التصريح التأسيسي لجمعية ولائية

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، وبناء على محضر الجمعية العامة التأسيسية المؤرخة في **2019/05/30** تم هذا اليوم .....

تسليم وصل تسجيل التصريح التأسيسي للجمعية الولائية **الدينية (مسجد)** المسماة :

الجمعيـــة الدينيـــة لمسجـــد أسامـــة بن زيـــد ببراقـــي

الكائن مقرها بـ: مسجد أسامة بن زيد حي طويلب شارع أ **بلدية** براقي.

رئيس الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية: السيد **حمدي بوعلام**.

تاريخ و مكان الإزدياد: 1972/12/28 **بجيجل**.

الساكن بـ: شارع 11 رقم 20 حي طويلب– براقي.

الأهداف: - السهر على بناء و ترميم المسجد،
- العناية المستمرة بالمسجد و الحفاظ عليه،
- المساهمة في تأثيث المسجد بكل ما يحتاج إليه بالتنسيق مع مديرية الشؤون الدينية و الأوقاف،
- المساهمة في المحافظة على مكتبة المسجد و تنميتها بما يتناسب مع رسالة المسجد،
- تزويد المسجد بأقسام للتحفيظ القرآن الكريم،
- تزويد المسجد بسكن وظيفي لإمام المسجد.

ملاحظة : هذا الوصل لا يخول للجمعية الحق في ممارسة أي نشاط تجاري.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI ABDELLAH
COMMUNE MAHELMA

AVIS D'INFRUCTUOSITE
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mahelma Annonce l'infructiosité de L'avis d'appel d'offres **N°02/2020** relatif au projet de :

Travaux De Réhabilitation Chemin Communal Reliant Mahelma Vers Plateau De Zeralda Commune De Mahelma .

Apparue dans les journaux nationaux .

Midi Libre n° 4083 - Lundi 7 septembre 2020 - Anep 2016 014 369

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 08-09 et 10

Algérie : Pour une libéralisation maîtrisée, conciliant efficacité économique et cohésion sociale

Face à la crise multidimensionnelle et notamment économique, la promotion de l'investissement national et étranger créateur de richesses passe par l'amélioration de l'environnement des affaires. Le défi exige du patronat local de se mobiliser, aujourd'hui plus que jamais, pour accroître l'investissement dans tous les secteurs et le déployer à travers tout le territoire national par l'amélioration de la productivité et la compétitivité de sorte que les entreprises algériennes résistent localement à la concurrence extérieure et que la production parte à la conquête de marchés extérieurs.

Algérie : Pour une libéralisation maîtrisée, conciliant efficacité économique et cohésion sociale

Face à la crise multidimensionnelle et notamment économique, la promotion de l'investissement national et étranger créateur de richesses passe par l'amélioration de l'environnement des affaires. Le défi exige du patronat local de se mobiliser, aujourd'hui plus que jamais, pour accroître l'investissement dans tous les secteurs et le déployer à travers tout le territoire national par l'amélioration de la productivité et la compétitivité de sorte que les entreprises algériennes résistent localement à la concurrence extérieure et que la production parte à la conquête de marchés extérieurs.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

C'est dans ce contexte, que rentrent les décisions récentes du Président de la république, où l'Algérie face à une crise sans précédent qui touche toute la planète, devra mobilier toutes les énergies et s'orienter vers une libéralisation maitrisée, seule garantie d'un développement durable, au profit de toutes les algériens.

1.-L'Algérie depuis des décennies est toujours en transition, faute d'une vision stratégique. La condition essentielle de réussite du plan de relance socio-économique dans le cadre d'une libéralisation maitrisée, est d'avoir une méthode cohérente pour mettre en place de profondes réformes structurelles avec un planning réaliste daté. Tout d'abord le plan de relance doit tenir compte de la structuration de la société. La société algérienne comme toutes les sociétés humaines est structurée en fonction de plusieurs paramètres sociologiques : catégories d'âge, profession, sexes, statut sociale, statuts religieux, statut politique, anthropologie culturelle territoriale etc. Un système d'information fiable doit faire l'inventaire de ces catégories pour le ciblage médiatique et l'élaboration du programme des réformes structurelles selon un timing daté. Car tout projet étant porté forcément par des forces politiques, sociales et économiques, sa réalisation étant fonction des rapports de force au niveau de la société et non au sein de laboratoires de bureaucrates déconnectés de la société, doit d'abord être compris par tous ceux qui, à un niveau ou à un autre, interviennent dans la décision économique, d'où l'importance de savoir communiquer dans un langage accessible à toute population et pas seulement aux initiés. C'est pourquoi, il faut insister sur l'effort d'une information de vérité, qui doit lui être associée, pour montrer l'opérationnalité du plan de relance au profit des générations présentes mais également futures, une Nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit quitte à aller vers le suicide collectif, l'objectif , éviter la marginalisation de pans de la société. Sans verser dans la démagogie et le populisme, les expériences historiques afin de favoriser la mobilisation et de la symbiose Etat –citoyens, c'est aux dirigeants de rassembler à leur peuple et non au peuple de ressembler à ses dirigeants devant tenir compte de notre riche anthropologie culturelle. Le principe est de travailler pour consolider la diversité et la pluralité tout en cultivant l'unité de la nation et sa cohésion sociale pour un espace équilibré et solidaire. Ce sont les hommes avec leurs équipements anthropologiques (identitaires) qui ont façonné les espaces Car , l'organisation administrative de l'espace n'est pas celle de l'administration comme l'a démontré brillamment l'expert de renommée mondiale, Hernando DE Soto OTO sur Etat de Droit et sphère informelle (dans l'ouvrage du Pr Abderrahmane Mebtoul – l'Algérie –perspectives: bonne gouvernance, démocratie et économie de marché (édition Dar El Ghjarb 2004)..Deuxièmement, le plan de relance doit reposer sur la dé bureaucratisation et une vision stratégique. Les actions sectorielle doivent se mouler au sein d'une d 'une fonction objectif stratégique devant différencier pour paraphraser les militaires tactiques et stratégie devant tracer un registre d'engagements pour le court terme et le moyen terme. A court terme, cela doit qui toucher les situations pénibles vécues par les algériens. A moyen terme, un système d''information en temps réel basé sur une communication transparente et de vérité dans la mesure où les réformes futures seront douloureuses mais déterminantes, dépassant de loin les enjeux internes de pouvoir pour s'inscrire de plein pied dans le plan géostratégique des puissances de ce monde. Ainsi, le plan de relance doit définir clairement les objectifs stratégiques car un pays qui veut se développer doit préparer les choix qui permettent d'en saisir les conséquences basées sur des études précises qui doivent indiquer : -comment se pose le problème,-quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie) ; -quels sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes ; -quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix, -quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen termes) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe. Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments (faits ou relations entre les faits) : -Quoi ?-Qui ?-Où – Quand ?– Comment ?– Combien et Pourquoi ? Dès lors, comment faire ? La structure de l'action en faveur des réformes est globalement formée de cinq segments qui fondent le processus opérationnel de mise en œuvre :-l'administration qui constitue la cheville ouvrière par son importance stratégique,-la société civile/syndicats,- les citoyens dans leur diversité,-les partis politiques et -les opérateurs publics et privés.

2.- Tous ces questionnements qui doivent trouver des réponses opérationnelles réalistes, fonction des objectifs et des moyens, imposent un diagnostic serein afin de se projeter sur l'avenir évitant les erreurs du passé. Force est de reconnaitre une gouvernance mitigée. C'est que les transferts illicites de devises entre 2000/2019 vers l'étranger sont évalués à plus de 100 de milliards de dollars en référence au volume croissant des importations (surcoût, non-maîtrise des mécanismes boursiers internationaux jouant sur la distorsion du cours du dinar entre le cours officiel t celui du marché parallèle, la cotation actuelle n'étant pas significative du fait de la fermeture des frontières, avec un écart entre 40/50%, devant insister sur les sorties de devises des services qui ont fluctué entre 2010/2019 de 9/11 milliards de dollars par an. En cas de dégradation de la conjoncture pétrolière entre 2020/2022, cela risque de ramener l'Algérie à une situation financière instable et le risque de l'épuisement des réserves de change début 2022 ce qu'aucun patriote ne souhaite. Le langage de la vérité doit primer loin discours populistes. Car, le constat en ce mois d'août 2020 est le faible taux de croissance du PIB (2000/2019 , 2,5% moyenne, moins de 5% en 2020),tout en soulignant le dynamisme de l'agriculture cette année, le retour à l'inflation et l'accroissement du chômage réel, selon les données internationales, devant tenir compte des emplois rentes. Cela contraste avec les entrées en devises de plus de 1000 milliards de dollars entre 2000/2019 et les dépenses tant du budget de fonctionnement et d'équipement et plus de 935 milliards de dollars d'importation de biens et services entre 2000/2019. Les exportations hors hydrocarbures représentent moins de 2% du total du total dont les dérivées d'hydrocarbures ,y compris les déchets ferreux et non ferreux. C'est essentiellement al dépense publique via les hydrocarbures qui tire la croissance économique .avec des réévaluations permanentes, des surcoûts et des ouvrages souvent ne répondant pas aux normes internationales. C'est dans ce cadre que les résultats du processus couple privatisations/partenariat sont non concluants à ce jour. Je rappelle que dans plusieurs contributions à la presse nationale parues au niveau des sites internationaux depuis 20 années (interview sur la panne du processus de privatisation en Algérie (www.algeria-watch/fr/article/eco , l'Algérie de juin 1999 à juin 2008 ; une transition inachevée) et mes interview France 24 le 3 juillet 2008, et récemment l'interview le Monde.fr AFP (10 aout 2020)l où j'ai attiré l'attention des pouvoirs publics algériens, sur l'urgence de revoir la démarche économique qui produit des effets pervers . Certains responsables algériens, manquant de culture économique et financière ne comprenant pas l'évolution du monde, et notamment des mécanismes boursiers internationaux, se refugiant derrière les injonctions administratives bureaucratiques, l'Algérie s'est retrouvée dans de nombreux cas face à nombreux litiges internationaux, les entreprises cotées en Bourse pouvant revendre quand elles veulent, en fonction des critères qui leur sont propres, (la loi du profit qui régit toute entreprise) une partie ou tout de leurs actions. C'est la loi du marché. L'investissement Direct Etranger (IDE) constitue l'un des moteurs de la globalisation, voire même sa source principale et est un élément important du processus de restructuration, de modernisation et de l'éventuelle réorientation de l'économie mondiale. Mais contrairement à une idée largement répandue, l'IDE est concentré pour plus de 75% dans le Nord, 25% dans la zone Sud, la Chine captant plus de 50% laissant au reste de la zone Sud que 25% accaparé par des pays émergents comme l'Inde, le Brésil, le Mexique, et d'autres pays de l'Asie comme la Malaisie et la Corée du Sud. De ce point de vue, l'Algérie , présente un déficit d'attractivité des IDE et d'une manière générale d'investissement hors hydrocarbures à forte valeur ajoutée qui s'explique en partie par la présence de plusieurs obstacles structurels :une gouvernance mitigé ; le manque de cohérence et de visibilité dans la démarche de la politique économique, un cadre juridique instable, un système financier sclérosé, une formation peu adaptée aux nouvelles mutations ayant misé sur la quantité au lieu de la qualité, un secteur tertiaire sous-développé et enfin l'étroitesse du marché algérien. Aussi, toute la future politique économique et sociale algérienne devra tenir compte des mutations planétaires afin de s'adapter à ce monde interdépendant en mouvement.

3.-L'objectif central est de favoriser la concurrence loin monopole, d'où l'importance du conseil national de la concurrence actuellement en léthargie. Attention aux utopies, vision bureaucratique du passé vivant dans un monde interdépendant. Il existe un marché mondial de la privatisation et il est suicidaire de donner naissance à des structures administratives qui se télescopent ce qui entretient la confusion, comme dans les années passées. La règle d'or est d'éviter d'attribuer à différents organes des compétences concurrentes sous peine de voir adopter des politiques ou approches contradictoires, où de se trouver face à d'interminables marchandages bureaucratiques ou luttes de pouvoir, qui porteraient préjudice à la crédibilité du programme des réformes. Les répartitions de compétences devront être précisées dans le cadre juridique en vigueur évitant d'être juge et partie, le souhait étant la création d'une Agence relativement autonome ayant une mission temporaire avec un calendrier précis comme cela s'est passé en Hongrie. A partir de ces textes il devrait être possible de déterminer qui a le pouvoir : -de demander l'engagement d'une opération de privatisation ; de préparer la transaction ; d'organiser la sélection de l'acquéreur ; d'autoriser la conclusion de l'opération et de signer les accords pertinents et de mettre en œuvre les accords de privatisation et s'assurer de leur bonne exécution. Par ailleurs, on ne saurait trop insister que la privatisation est un problème d'acheteurs et non particulièrement de vendeurs. En effet, c'est la demande c'est à dire le marché qui est l'élément déterminant (taux directeur du profit) et non l'offre. Dans la plupart des pays qui ont engagé la privatisation, il y a eu décote d'environ 20 % par rapport à la valeur déterminée, (en comparaison à des projets neufs) pour attirer les investisseurs nationaux, internationaux. En effet l'expérience de par le monde montre que l'on ne privatise que des unités rentables et ce afin de désengager l'Etat et impulser la naissance d'une économie de marché concurrentielle compétitive. Certes, il ne s'agit pas d'avoir une vision négativiste vis à vis des entreprises publiques qui évoluent dans un environnement concurrentiel. Cependant le blocage de l'accumulation est d'ordre systémique, pour ces économies monopolisées, qui ont fondées leurs politiques sur la théorie économique qui a été en vogue pendant des décennies postulant que le secteur d'Etat est le moteur de la croissance, de l'égalité des chances. Cela a été démenti par les faits. Au contraire, la dominance de l'Etat dans l'ensemble des sphères de la vie sociale a accentué la paralysie économique et a favorisé l'injustice sociale du fait de relations de clientèles entre différentes castes fermées. Ce n'est pas une question de finances qui empêche l' évolution du secteur public marchand du fait que le budget algérien lui a consacré, à prix constants, plus de 100 milliards de dollars entre 1980/2019 sans résultats probants, une fraction des entreprises publiques produisant, en permanence des déficits entraînant dans leur sillage les banques qui restent malades de leurs clients qui malgré plusieurs milliards de dollars de recapitalisation, sont revenues à la case de départ. Sur le plan économique, le monopole d'Etat dans la sphère économique ne peut qu'entraîner : l'absence de concurrence en favorisant la médiocrité ; l'absence de motivation de profit, l'Etat se servant des entreprises publiques pour subventionner les consommateurs, les producteurs ou groupes sociaux dans le sillage de relations rentières ; du fait de l'absence de motivation de profit et l'inefficience, les entreprises publiques s'engouffrent dans un déficit chronique ; déséquilibres macro-économiques avec un déficit croissant épongé en Algérie par les recettes des hydrocarbures sans s'attaquer à l'essence du mal et l'accroissement du chômage en est la résultante couplée avec l'inflation qui paupérise les couches moyennes utiles au profit d'une couche moyenne rentière destructrice de richesses , des emplois improductifs au nom de la solidarité nationale donc une croissance faible. C'est que l'absence de discipline imposée aux entreprises par la concurrence dans le cadre de marchés ouverts engendre des effets pervers : niveau artificiel des prix qui sont dictés par l'administration ; excédents d'effectifs: les employés n'étant pas rémunérés en fonction de leur performance, cela induit le désintéressement, la mauvaise qualité et la faiblesse de la productivité du travail et le manque de compétitivité. Dès lors se pose un problème important: doit-on maintenir sous perfusion ces unités en alimentant l'inflation, les fermer entraînant un chômage croissant , d'autant plus qu'elles évoluent dans un environnement monopoliste à leur image dont les effets se généralisent à l'ensemble de la société. C'est dans cette optique qu'il s'agit d'avoir une vision d'ensemble que je qualifierai de stratégie d'adaptation puisque que l'on ne peut pas parler scientifiquement de stratégie au sens strict dans un pays mono exportateur et dont la majeure partie de la consommation tant intermédiaire que finale, est importée. Il est entendu que cette présente analyse des contraintes d'environnement devra être affinée par la prise en compte des éléments suivants fonction du revenu par tête d'habitant hydrocarbures et hors hydrocarbures, du pouvoir d'achat corrigé par l'inflation, et tenant compte de la concurrence internationale, en calculant sur une tendance longue (5 à 10 ans) : le nombre de procédures pour chaque administration lors de la création d'une entreprise et son coût en pertes de temps, le coût avec le délai de l'enregistrement de la propriété, le taux de recouvrement, le coût de mise en faillite (% du patrimoine) ; le coût de exécutions des contrats ; l'indice de l'information du crédit ; la couverture du registre public de crédit ; les droits des prêteurs et emprunteurs ; le coût de la création du nantissement ; la protection des investisseurs comparée au pays développés l'indice de difficulté de recruter par spécialité ; l'indice de rigidité des horaires : l'indice de difficulté de licencier et l'indice de rigidité du marché du travail par rapport à la législation existante et les coûts de licenciement.

4.-Ce qui m'amène à analyser le processus du partenariat et de la privatisation.(réformes et privatisation ouvrage A.Mebtoul Office des Publications Universitaires –Alger- 2 volumes 500pages 1981 reproduit dans Editions Amazon Paris -2018). Les techniques d'évaluation quelque soit la technique (encore que le manque de bureaux d'études pluridisciplinaires est presque inexistant dans ce domaine en Algérie)-l'approche patrimoniale, le goodwill- les approches prospectives, donnent des résultats douteux d'où la nécessité de tenir compte des variations imputables tant à la situation politique et sociale interne qu'aux paramètre internationaux. L'enseignement majeur que l'on peut tirer est qu'il n'y a pas modèle universel. Chaque pays et chaque économie, en fonction de leurs réalités et de leurs contraintes, se doivent de mettre en place les techniques les plus adaptées à leurs contextes. Cet éventail de technique pose la problématique de l'adaptation du cadre juridique et du rythme que l'on veut imprimer aux réformes fonction de la volonté politique et non à des organes techniques souvent ballottés par des rapports de forces contradictoires. Ce d'autant plus que l'expérience algérienne que la filialisation s'est opérée d'une manière administrative, privilégiant l'offre inadaptée au nouvel contexte mondial, des comptabilités défectueuses (la plupart des entreprises n'ayant pas de comptabilités analytiques), la non délimitation du patrimoine et donc l'absence de titres de propriétés clairs et des créances importantes au niveau des organismes bancaires. C'est que la privatisation répond à de nombreux objectifs qui ne sont pas tous compatibles et qu'il convient de hiérarchiser dans la formulation d'un programme de privatisation. Dans le cas de l'Algérie, les objectifs peuvent varier et être adaptés en fonction de l'activité ou de l'entreprise, où je recense dix axes fondamentaux : parvenir à une grande efficience de l'économie donc croissance et création d'emplois ; substituer des critères de gestion économiques à des critères politiques ; éliminer les rigidités administratives ; alléger les contraintes budgétaires : à moyen terme, elles peuvent permettre de réduire le poids de la dette publique et la contrainte de solvabilité de l'Etat si les recettes de privatisation sont affectées au désendettement et/ou aux dépenses d'investissement ; contribuer à la compétitivité et à la modernisation des places financières. Les privatisations présentent l'avantage de renforcer la capitalisation boursière d'une place, d'augmenter considérablement le nombre des transactions et d'améliorer la liquidité du marché et, partant, la capacité d'attraction de l'épargne étrangère ; favoriser la transparence des opérations et lutter contre les pratiques contraires à la déontologie ; lutter contre les rigidités syndicales ; permettre la promotion de certaines entreprises sur le plan commercial et auprès des investisseurs étrangers ; -développer l'actionnariat populaire et la participation des salariés au capital de leur entreprise (objectif explicite des privatisations britanniques et françaises) et favoriser et promouvoir des équipes de managers et développer une classe moyenne porteuse de dynamisme social. Le régime des changes est un critère fondamental pour les investisseurs étrangers soucieux de pouvoir rapatrier leurs dividendes et le cas échéant leur capital, la stabilité des changes étant importante en vue de limiter leurs risques de change et éviter une dépréciation trop grande de leur investissement. Cela s'applique aux repreneurs nationaux dont la dette externe des entreprises privatisables est importante et ce afin d'éviter les fameux conflits des pertes de changes. Par ailleurs sans la garantie du droit de propriété en évitant les conflits du fait de l'absence d'un cadastre réactualisé (cela posera des problèmes plus épineux pour le foncier agricole) il ne faut pas s'attendre à attirer tant l'investissement national qu'international ce qui nous amène à examiner ce point crucial. Dans ca cadre de distinguer les privatisations avec transfert de propriété, de la privatisation sans transfert de propriété et du partenariat public-privé.

a- Privatisations avec transfert de propriété : les difficultés innombrables que rencontre la cession et pour être surmontées demandent des techniques appropriées. Grosso modo peut recenser huit techniques de privatisation qui n'est pas une liste exhaustive, qui souvent dans la pratique connaissent des combinaisons par des études cas par cas :a) l'offre publique de ventes d'actions mais qui se heurte à une difficulté: l'absence de marché de capitaux ; b) vente privée d'actions ; c) l'apport d'investisseurs privés dans une entreprise publique après apurement du passif ; e) découpage, segmentation ou restructuration de l'entreprise en plusieurs de ses composantes qui sont vendues séparément ;f) distribution de bons vendus à l'ensemble de la société permettant la création de fonds d'investissement: la méthode de vente de bons d'échange, chaque citoyen recevant des bons de privatisation d'une certaine valeur moyennant une redevance d'enregistrement permet l'adhésion populaire sous réserve de bien organiser ces fonds d'investissement par des comités de surveillance ; g) une toute autre solution de privatisation avec transfert de propriété est la privatisation de l'entreprise par voie de reprise totale par les salariés. Elle est satisfaisante théoriquement plus que pratiquement. Ces entreprises manqueront de fonds propres et auront des problèmes d'augmentation de capital. En outre on connaît les difficultés managériales des entreprises publiques en Algérie. Il y aura peu de chance qu'elles puissent trouver en leur sein des équipes de gestionnaires capables d'affronter un marché concurrentiel. Cette technique paraît en revanche adaptée au secteur des petites entreprises de services, comme il y aura lieu de prévoir la formule de cession aux cadres mais qui suppose la création d'une banque à risque pour les accompagner transitoirement ; h) enfin sous réserve d'un programme de privatisation clair, une autre technique est la reconversion de la dette extérieure en prises de participation.

b -Privatisations sans transfert de propriété : pour les grandes entreprises, l'on peut utiliser les techniques de privatisation par lesquelles l'Etat confit au secteur privé national, étranger ou mixte, la gestion de ces entreprises, mais renonce dans l'immédiat à en céder la propriété. La mise en gérance de l'entreprise publique est envisageable. Un contrat est passé avec la société gérante, qui pourra être étrangère, nationale ou, de préférence, mixte. Cela laisse ouvert toute une gamme de possibilités : la gérance rémunérée par l'EPE, rémunération dégressive ou non, variable ou non selon le chiffre d'affaires, à durée déterminée ou non, avec des pouvoirs de gestion plus ou moins larges, sans garantie ou avec garantie du passif par l'Etat et /ou garantie d'un chiffre d'affaires minimum par l'Etat ou par le gérant. Tout dépendra de l'état de l'entreprise et des espoirs des deux partenaires dans sa réhabilitation et sa rentabilisation plus ou moins prochaine. Si les espérances du candidat gérant sont suffisamment grandes, une gérance payante sera négociée : le contrat réglera, dans ce cas des modalités analogues à celle précités. Dans cette hypothèse, l'Etat aura la perspective d'une meilleure gestion en raison de l'engagement financier du gérant et de son intéressement direct aux résultats. Une autre technique sera la location-vente qui permettra au locataire, qui paiera un loyer déterminé, d'acquérir à terme la propriété de l'entreprise, avec un droit de préemption à l'arrivée du terme. La technique du leasing au crédit-bail, sera plus intéressante pour le preneur à bail puisqu'il négociera d'entrer de jeu le prix de l'entreprise avant qu'il ne l'ait valorisé, qu'il aura l'option «in fine» et pourra plus facilement obtenir des crédits bancaires pour la réhabilitation et le développement de l'entreprise. Bien entendu tous ces contrats pourront être modulés selon l'objet de l'entreprise, car l'opération ne pourra être conçu de la même manière pour la reprise d'un établissement financier, d'une entreprise industrielle ou commerciale. Dans tous les cas où il s'agira d'entreprises à activités multiples, les possibilités de restructuration par cession ou vente partielle d'actifs devront être prévus, ainsi que la négociation de ces contrats à l'occasion de ces opération. Cela supposera nécessairement une clause de renégociation et une institution de type arbitral pour en connaître. IL importe pour clôturer cette partie de parler du partenariat, terme souvent imprécis et à fortes connections idéologiques.

c-Quant à la notion de partenariat public/privé, que l'on ne doit pas confondre privatisation et démonopolisation complémentaire, tous deux, processus éminemment politique, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur stratégique en économie de marché. La privatisation est un transfert de propriété d'unités existantes vers le secteur privé et la démonopolisation consiste à favoriser l'investissement privé nouveau. Pour la PPP nous avons dans la terminologie anglo-saxonne trois types de partenariats : les partenariats institutionnels (création de sociétés à capitaux publics et privés telles que les sociétés d'économie mixte ou joint-ventures), les partenariats dans lesquels les entreprises privées conseillent les personnes publiques pour la valorisation de leurs biens et les contrats de Private Finance Initiative (PFI) qui sont la forme la plus répandue. Il s'agit de la différencier des délégations de service public qui sont des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le co-contractant perçoit une rémunération mixte constituée d'une redevance fixe et d'un intéressement qui est fonction de l'amélioration de la qualité du service, du niveau des économies réalisées et du résultat financier de l'exploitation. Précisément le contrat de partenariat est un contrat à long terme (de 10 à 35 ans ou plus) par lequel une personne publique attribue à une entreprise une mission globale de conception, réalisation, financement ainsi que d'entretien, maintenance et/ou d'exploitation de l'ouvrage. Le cocontractant est rémunéré par un paiement de la personne publique pendant toute la durée du contrat, pouvant être liée à des objectifs de performance et intégrant l'amortissement des investissements initiaux. Le contrat de partenariat diffère de la concession dans la mesure où le cocontractant est uniquement chargé de l'exploitation et non de la gestion des ouvrages étant fondé sur une répartition optimale des risques : le risque de trafic incombe à la personne publique, le cocontractant prenant en charge le risque de construction et de performance. Comme il ne faudrait pas assimiler les PPP à la privatisation. Une privatisation est la vente ou cession par l'Etat au secteur privé d'une partie ou de la totalité d'une entreprise publique. Dans le cadre d'un PPP, l'Etat verse une somme au secteur privé en contrepartie de l'offre de service et de la prise en charge éventuelle de la construction et de la gestion des infrastructures. La privatisation suppose que le secteur privé soit le seul responsable d'assurer les services, alors qu'avec un PPP, l'Etat conserve son rôle de responsable envers les citoyens et reste présent dans le projet étant donné qu'il fait partie du contrat. La Banque mondiale soutient l'émergence d'un modèle basé, entre autres, sur l'adoption de Partenariat Public Privé (PPP). Mais afin d'éviter les dépassements, de s'assurer que le partenaire privé livre et à exploite les actifs du projet dans les délais, cela suppose la maîtrise des coûts est souvent et une meilleure gouvernance. Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de PPP réussis, elle compense généralement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics. En d'autres termes, le secteur public doit être en mesure de s'assurer que le prix qu'il paie au partenaire privé au titre des investissements et des risques liés au projet correspond à un bon usage de l'argent des contribuables ce qui n'est pas le cas souvent en Algérie où les surcouts surtout dans les infrastructures pouvant varier entre 10 à 30% par rapport aux standards internationaux . Cela renvoie aux dispositions légales et réglementaires qui doivent être prises pour permettre un développement harmonieux de ces opérations, dans le respect des spécificités des opérations de partenariat public-privé notamment dans la loi sur les marchés publics

●●●.

●●●

5.-Car peut-on parler de stratégie économique sans tenir compte des mutations tant internes que de l'économie mondiale.. Peut-on continuer à perfuser des entreprises publiques qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de dollars entre 1971/2019 pour arriver à la case départ, après plusieurs restructurations des capitaux marchands de l'État créant une instabilité juridique et par conséquent à la fois le découragement des managers des entreprises publiques et la méfiance des repreneurs privés nationaux et internationaux potentiels faute de visibilité socioéconomique. Ne risque-t-on pas sans vision stratégique daté d'aboutir aux échecs du passé, ce d'autant plus que les relations fonctionnelles ne sont pas clairement définies, notamment avec les structures du ministère des Finances (direction des domaines, de la fiscalité, des douanes et des banques primaires), les autres départements ministériels pour éviter les susceptibilités entre différents ministres en termes de pouvoir économique.. Et surtout des relations qui entretiennent des relations directes avec l'environnement, et sans leur adhésion ce processus peut être avorté. Les délais entre le moment de sélection de l'entreprise privatisée, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert au Conseil des participants, puis au Conseil des ministres et la délivrance du titre final de propriété ne sont pas clairement datés, ce qui risque de décourager tout repreneur car en ce monde les capitaux mobiles vont s'investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent. Or, seule une synchronisation clairement définie permettrait d'éviter les longs circuits bureautiques du passé. Un texte juridique n'est pas suffisant (ce n'est qu'un moyen) l'Algérie ayant parfois les meilleures lois du monde rarement appliquées faute de volonté politique et de neutralisation des rapports de force, juridisme étant et un leurre s'il n'y a pas d'objectifs cohérents clairement définis avec pragmatisme, loin des théories abstraites. Le processus est freiné par le patrimoine non défini (absence de cadastre réactualisé). Il s'ensuit des comptabilités défectueuses rendant difficiles les évaluations, rendant urgent la refonte du plan comptable actuel inadapté à la conjoncture tant nationale qu'internationale, et surtout un plan de formation pour le droit des affaires et les comptabilités de société. L'inexistence du marché boursier (paradoxe en Algérie pour la première fois de par le monde, l'on essaie de créer une bourse étatique, des entreprises d'État souvent déficitaires achetant des entreprises d'État) comme l'atteste la léthargie de la Bourse d'Alger rend encore plus aléatoire l'évaluation. Processus politique complexe de la transition d'une économie bureaucratisée à une économie de marché productive, la transparence est une condition fondamentale de l'adhésion tant de la population que des travailleurs à l'esprit des réformes renvoyant à une profonde démocratisation de la société, la privatisation ne devant pas être opérée en vase clos au profit de relations de clientèles rentières. La levée des entraves bureaucratiques, du foncier, des banques, de la sphère informelle, la fiscalité par exemple, applicable aux revenus de l'épargne investie en actions et en obligations sont des critères essentiels pour tout investisseur national ou étranger. Par ailleurs, sans la garantie du droit de propriété en évitant les conflits du fait de l'absence d'un cadastre réactualisé, il ne faut pas s'attendre à attirer tant l'investissement national qu'international, créateur de valeur ajoutée. Mon expérience ayant visité bon nombre de pays de l'ex camps communiste, une longue tournée au Etats Unis d'Amérique et en Europe, après de longues discussions avec les dirigeants et experts de ces pays, l'enseignement majeur que l'on peut tirer est que sans des forces sociales acquises aux réformes, ce processus ne peut réussir renvoyant aux liens dialectiques entre le Politique et l'Economique.

6.-Les changements économiques survenus depuis quelques années dans le pays, ainsi que ceux qui sont appelés à se produire dans un proche avenir, doivent nécessairement, comme j'ai essayé de le démontrer tout au cours de cette modeste contribution, trouver leur traduction dans des changements d'ordre systémique destinés à les prendre en charge et à organiser leur insertion dans un ordre social qui est lui même en devenir. La pleine réussite de cette entreprise restera tributaire d'un certain nombre de conditions dont le fondement est : premièrement,-une redéfinition du nouveau rôle de l'Etat dans le développement économique et social ;deuxièmement, définir d'une manière claire le droit de propriété, donc les relations entre l'Etat et le marché qui doivent procéder d'une démarche pragmatique par une définition des règles incitatives ; -troisièmement, la production d'une culture politique participative ; -quatrièmement, une communication institutionnelle efficiente ;-cinquièmement, l'élaboration d'un nouveau consensus politique permettant de dégager une majorité significative dans le corps social en faveur des réformes. Il s'agit là d'une entreprise d'envergure consistant principalement à revoir l'aménagement fonctionnel du pouvoir d'Etat ; sixièmement, restructurer le système partisan ; septièmement, réorganiser le champ de l'information et de la communication ; huitièmement, -réorganiser le mouvement syndical et associatif, la promotion de la femme, signe de la vitalité de toute société.

Dans ce contexte, il semble bien que certains responsables ne connaissent pas le dossier des réformes ou font semblant pour des raisons populistes, ou formatées par l'ancienne culture des années 1970, ignorant l'évolution du monde, y compris des fondateurs du communisme, l'URSS et la Chine, qui réalisent une transition maîtrisée vers l'économie de marché. la libéralisation maitrisée contenue dans le plan de relance économique, au sein d'une économie ouverte, doit concilier l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale. Il n'y a pas un modèle universel. Chaque pays et chaque économie, en fonction de leurs réalités et de leurs contraintes, se doivent de mettre en place les techniques les plus adaptées à leurs contextes. Ce qui est stratégique aujourd'hui peut ne pas l'être demain, et doit être appréhendé, non en statique mais en dynamique du fait à la fois des mutations de l'économie mondiale et de la structure de l'économie algérienne Évitons toute démagogie et promesses utopiques : l'égalité n'est pas l'égalité du modèle de 1963-2O19 mais recouvre la nécessité d'une transformation de l'Etat providence par la mutation des services collectifs, par la formulation du contrat social qui devra concilier les principes de l'efficacité économique et de l'équité. Certes, l'Algérie a vécu sur un modèle égalitaire simple, l'Etat propriétaire gestionnaire ayant régenté l'ensemble de l'activité économique et sociale par la réduction des inégalités, le développement des prestations sociales pour tous, bien que certains contestent que ce modèle ait été équitable. D'une manière générale, ce compromis est remis en cause par l'évolution vers une société plus ouverte, plus individualiste exigeant des traitements plus personnalisés, avec comme toile de fond une croissance plus sélective. De ce fait, cela remet en cause le traitement statistique global qui correspond de moins en moins à la réalité plus complexe. Ainsi, les problèmes doivent être abordés différemment et cela passe par une réflexion collective sur la justice au sens sociétal. L'universalité de la justice n'existant pas, elle dépend du moment daté et du mouvement historique. Une société dynamique en forte croissance offre des espoirs individuels plus grands en tolérant certaines inégalités qu'une société dont l'économie est en stagnation, où l'avenir est incertain. Paradoxalement, en dynamique, certaines inégalités à court terme profitent aux plus défavorisés à moyen terme, bien entendu si l'on respecte les droits fondamentaux. Ainsi, selon notre conception, l'équité qui ne recoupe pas l'égalitarisme est une condition de l'efficacité globale de l'économie. Dans un tel contexte, il faudra identifier lés inégalités qui doivent être combattues (inefficaces et injustes) et trouver le niveau acceptable d'inégalités nécessaire pour assurer le dynamisme de l'économie. De ce fait il y a lieu de favoriser le couple flexibilité du marché du travail et la nécessaire cohésion sociale à travers l'action ciblée de l'Etat régulateur qui a fait ses preuves dans d'autres cieux, tenant compte bien entendu de la sociologie algérienne. L'action principale consistera à introduire l'initiative économique de tout le monde et les capacités entrepreneuriales, caractérisées par les prises de risques industriels et économiques afin d'accroître la valeur ajoutée et donc la croissance économique. La solution la plus sure sera de s'appuyer sur la qualification des salariés qui va de pair avec la spécialisation de l'économie. L'avenir est dans les gisements importants d'emplois sur les activités de services, des emplois de proximité, ce qui impliquera le développement important dans les années à venir des services marchands rendus nécessaires par l'élévation du niveau de qualification. Ainsi, l'Etat Régulateur, tout en ne se substituant pas au marché, édictera les règles de jeux et les fera respecter par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. L'action régulatrice de l'Etat et notamment de la dynamisation des collectivités locales autour de grands pôles régionaux à ne pas confondre avec l'avatar dangereux du régionalisme, et de la déconcentration où des responsables au niveau central, ne voulant pas assurer leurs responsabilités, reportent les problèmes au niveau local, doivent favoriser les initiatives collectives (associations) et individuelles sans jamais se substituer à elles, loin de toute vision bureaucratique. Pour cela, les projets devront entrer forcément dans les avantages comparatifs euro-méditerranéens et -africains qui constituent les espaces naturels de l'Algérie.. Cela est intimement lié à l'instauration des deux conditions du développement du XXIe siècle, à savoir une bonne gouvernance et la valorisation du savoir.

7.-En résumé, toute vision stratégique devra devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire devant tenir compte également des accords internationaux signés par l'Algérie dont l'Accord de libre échange avec l'Europe , partenaire stratégique plus de 60% de nos échanges, applicable 01 septembre 2020 , qui a des implications politiques, économiques , sociales et sécuritaires sur le devenir du pays et dont des discussions sont en cours pour la révision de certaines clauses, mais non l'Accord cadre . Devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire, le président de la république Abdelmadjid Tebboune est confronté à trois défis pour arriver à une économie productive concurrentielle dans le cadre des valeurs internationales. Premièrement, la réforme constitutionnelle prévue le 01 novembre 2020, avec un rééquilibrage des pouvoirs, allant vers un régime semi-présidentiel, l'objectif des institutions débureaucratisées par une réelle décentralisation autour de grands pôles régionaux et la lutte contre la bureaucratie néfaste qui enfante la sphère informelle et la corruption. Le blocage essentiel du développement en Algérie est la bureaucratie centrale et locale qui paralyse toute initiative créatrice Comme note avec pertinence, un philosophe du XIX ème siècle à propos de ce fléau local et central qui ronge la société algérienne : le bureaucrate amène avec lui le carcan, les lenteurs les petitesses en oubliant la conscience et l'efficacité. Le but du bureaucrate est de donner l'illusion d'un gouvernement même si l'administration fonctionne à vide, en fait de gouverner une population infime en ignorant la société majoritaire. Nous aurons ainsi une triple conséquence : 1re conséquence : une centralisation pour régenter la vie politique, sociale et économique du pays ; 2e conséquence : l'élimination de tout pouvoir rival au nom du pouvoir bureaucratique ; 3e conséquence : la bureaucratie bâtit au nom de l'Etat des plans dont l'efficacité sinon l'imagination se révèle bien faible. Deuxièmement la transparence de la gestion de Sonatrach expliquant l'audit demandé par l a présidence de la république, car en ce mois d'aout 2020, 98% des recettes en devises proviennent des hydrocarbures avec les dérivées influant sur le taux de croissance, de l'emploi, la sphère informelle représentant environ 50% de l'activité, le niveau des réserves de change en nette diminution (environ 40 milliards de dollars fin 2020) et la cotation officielle du dinar qui à plus de 151 dinars un euro avec un écart de 40/50% sur le marché parallèle, la cotation actuelle n'étant pas significative du fait de la fermeture des frontières. Le troisième défi est la refonte du système financier, de simples guiches administratifs (lieu de distribution de la rente) selon les propos du président de la république et ce dans toute sa composante,. En effet, une oligarchie rentière a utilisé, le système douanier pour des surfacturations faute d'absence d'un tableau de la valeur relié au réseaux internationaux, (prix, poids couts/qualité) ; le système domanial non numérisé favorisant la dilapidation du foncier ; le système fiscal non numérisé favorisant la fraude fiscale, le système bancaire public avec des crédits faramineux octroyés sans de véritables garanties, en plus des bonification de taux d'intérêt, avec des complicités, sans corrélation avec les impacts en matière de création de richesses. En bref, le programme de relance doit trouver des réponses réelles sur tout le territoire national qui répondent en priorités aux aspiration de la population algérienne en redonnant un espoir, ce qui renvoie à la confiance Etat-citoyens. afin qu'ils s'impliquent ,dans les réalisations présentes et futures. Cela renvoie à la responsabilité citoyenne et à la démocratie participative. L'Etat entrepreneur et exploitant direct doit s'effacer peu à peu pour laisser place à un Etat exerçant la puissance publique dans ses missions naturelles d'arbitrage et de régulation. Ceci implique de passer d'un système productif foncièrement extensif à un système intensif, le but essentiel étant de mieux gérer les entreprises et de maximiser la création de richesses. Ce nouveau «deal» entre l'Etat et les entrepreneurs, est à même, d'une part, de créer un climat de confiance afin de susciter l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers et d'autre part, d'assurer la crédibilité de l'Etat. Dans ce cadre, une libéralisation maitrisée doit concilier l'efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attachée , n'étant pas antinomique avec l'efficacité, bien au contraire suscitant la mobilisation des citoyens pour une Algérie nouvelle.

A. M.

SOUK-AHRAS, PATRIMOINE FORESTIER

Richesse et diversité des essences

Du fait de sa richesse et de la diversité de ses essences d'arbres adaptées au climat de la région, le patrimoine forestier de la wilaya de Souk-Ahras est une source de richesse non négligeable.

PAR BOUZIANE MEHDI

De fait le patrimoine forestier s'impose comme un élément-clé pour booster les investissements de loisirs et encourager les populations riveraines à s'établir durablement dans leurs régions d'origine, a indiqué l'*APS*. Peuplées de plusieurs espèces telles que le pin d'Alep, le chêne-liège et le cyprès pour ne citer que celles-ci, les forêts de la wilaya de Souk-Ahars sont également traversées par de nombreux cours dont oued Charef et, surtout, oued Aïn-Dalia qui alimentent le barrage éponyme, d'une capacité de stockage de 82 millions m^3. Ce "*patrimoine est riche de 43.625 hectares de pins d'Alep, 23.431 ha de chêne vert et de chêne-liège, tandis que le reste des surfaces forestières (21.878 ha) est constitué de cyprès, d'eucalyptus et de broussailles*", a fait savoir le conservateur des forêts de Souk-Ahras, Baroudi Belhoul, ajoutant que ce "*précieux réservoir de biodiversité confère, notamment à la partie septentrionale de la wilaya, une beauté magique avec ses majestueux pins d'Alep, ses variétés multiples de chênes et ses bruyères*". Plus l'on avance vers le Sud plus le couvert végétal se dégarnit et devient épars. Certaines plantes y prolifèrent toutefois comme le romarin, la rue de Syrie (peganum harmala), l'alfa et le genévrier qui font vivre plusieurs espèces animales dont le lièvre sauvage, le sanglier, la perdrix et le cerf de Barbarie.

La conservation des forêts a, pour protéger et valoriser ce patrimoine forestier, lancé plusieurs plans de développement mobilisant près de 6 milliards de dinars répartis sur 30 opérations portant particulièrement sur le reboisement de 1.300 hectares en vue de régénérer les surfaces forestières ravagées par des incendies, notamment dans les communes de Machrouha, Henancha, Sidi-Fredj, Aïn- Zana, Ouled-Driss et Taoura.

M. Belhoul a déclaré que des plans "*prometteurs de développement ont été adoptés dans la wilaya de Souk-Ahras, dans le but de valoriser le secteur forestier et faire en sorte que ce dernier puisse générer de la richesse et des postes d'emploi*". 4 projets d'investissements de détente et de loisirs seront très prochainement lancés dans les forêts d'El-Djalil, Fernat, El Ma Lahmer et Bousssessou et ce, sur une superficie de 5 hectares pour chaque projet. Ces projets seront dotés d'espaces de repos, de kiosques en bois, d'aires de jeux en plus de 2 pépinières.

4 parcs d'attractions à Souk-Ahras, Taoura et Sedrata, ont récemment reçu l'approbation de la commission de wilaya chargée de l'investissement, afin de donner un nouvel essor au tourisme vert dans la région au grand bonheur des familles soukahrassies.

avait établi son poste de commande

Selon l'*APS*, la région abrite encore de nombreux sites naturels restés pratiquement vierges. La création d'un parc animalier doublé d'un parc de loisirs reste très attendue par toute la région, en l'occurrence dans la zone d'extension touristique de Lemghassel qui, de surcroît, se languit d'investissements pour la création d'infrastructures de santé pour le traitement de l'asthme et autres maladies pulmonaires.

B. M.

ADRAR, OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Mobilisation d'une enveloppe globale de 12 milliards DA

Une enveloppe globale de 12 milliards DA a été mobilisée pour la réalisation d'opérations urgentes de développement de 514 zones d'ombre recensées à travers la wilaya d'Adrar.

Ces projets de développement, dont les délais de réalisation ont été fixés à 3 mois, visent l'amélioration des conditions de vie des populations des zones ciblées, notamment en matière d'alimentation en eau potable et de réalisation de réseaux d'électricité et d'assainissement.

Une tranche de 105 projets a été retenue, dans le cadre des opérations de réévaluation, pour rattraper le retard accusé par certaines régions de la wilaya, notamment en termes de routes, chemins de wilaya, routes communales et routes de désenclavement, en plus de la projection de 410 autres opérations à travers les zones d'ombre, livrables au plus tard à la fin de l'année en cours. Le chef de l'exécutif de wilaya a ainsi fait état de la réception de 135 projets de développement, soit 30 % du programme accordé, ainsi que de la réalisation en cours de 160 autres, le reste étant en phase de préparation des procédures administratives pour leur lancement.

Les zones enclavées d'Adrar accusent un grand retard dans certains créneaux de développement liés notamment à l'assainissement, ne dépassant pas un taux de 60 % de raccordement, auquel s'ajoute un déficit en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz au niveau de 496 zones d'ombre.

Le retard cumulé dans le développement a été imputé aux lourdeurs bureaucratiques, la mauvaise gestion des projets basée sur le népotisme et l'octroi inéquitable de projets entre les différentes régions de la wilaya qui coiffe deux wilayas déléguées, 28 communes et 294 ksour, tous en quête de projets de développement.

Le degré de conscience manifesté par les acteurs de la société civile lors des rencontres périodiques tenues dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle carte de développement de la wilaya et l'ancrage du socle de la nouvelle Algérie a été salué par le wali.

Ce dernier a appelé à éclairer l'opinion publique sur la nature des projets accordés aux régions, à savoir ceux destinés aux zones d'ombre avec des délais de concrétisation de trois mois, et les autres destinés à rattraper le retard accusé dans l'action de développement et requérant des délais plus longs en vue de lever toute équivoque quant à l'inscription des projets en faveur des différentes régions.

APS

ALGER

La circulation modifiée sur l'autoroute Est-Ouest

La circulation automobile a été modifiée, à partir de dimanche 30 août, sur l'autoroute Est-Ouest pour cause de travaux de réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de Tessala el-Merdja.

L'Algérienne des autoroutes informe ses usagers qu'a la suite de l'autorisation accordée par le wali d'Alger, la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger entamera à partir de dimanche la poursuite des travaux de réalisation d'un ouvrage d'art à Tessala el-Merdja enjambant l'autoroute Est-Ouest et s'inscrivant dans le projet de raccordement reliant Tessala el- Merdja vers Zéralda.

L'entreprise réalisatrice procédera à un rétrécissement de voies au niveau du chantier sur 600 ml, avec maintien du trafic sur uniquement deux voies.

En ce qui concerne le sens Alger vers Blida, un rétrécissement de deux voies sera opéré dimanche et lundi, tandis que pour le sens Blida vers Alger, le rétrécissement sera opéré mardi, mercredi et jeudi.

Le trafic sera rétabli chaque jour à la fin des travaux partiels et le rétrécissement reprendra le lendemain jusqu'à la fin des travaux.

L'Algérienne des autoroutes rassure ses usagers que pour garantir la sécurité de leur déplacement, ses équipes seront mobilisés pour leur apporter assistance et aide.

ORAN

Webinaire sur la "la crise du coronavirus"

Cinq thématiques ont été retenues par les organisateurs du premier Webinaire international sur "Les répercussions linguistiques de la crise du Coronavirus" ouvert, samedi 29 août, à l'université d'Oran-1 Ahmed-Benbella.

Les débats sont axés sur cinq thématiques en rapport avec les réseaux sociaux, la presse écrite et audiovisuelle, l'expression artistique, la dimension sociolinguistique et le champ lexical.

Cette rencontre de deux jours est marquée par la participation de 35 chercheurs algériens issus de 22 universités du pays, aux côtés de 15 communicants étrangers, notamment de la Palestine, Syrie, Irak, Tunisie, Maroc, Égypte, Sultanat d'Oman, Qatar, Indonésie, Turquie, France, Brésil et Nigeria.

Les participants ont mis en relief le rôle des réseaux sociaux, des médias et autres outils évoqués dans la sensibilisation du grand public à l'importance des mesures de prévention sanitaire dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus « Covid-19.

La rencontre qui constitue la première conférence virtuelle internationale de l'Université d'Oran-1 fait suite à un webinaire national sur les outils de gestion des références bibliographiques tenu en juin dernier au profit des doctorants.

APS

MIDI LIBRE
N° 4083 | Lundi 7 septembre 2020

L'AGRICULTURE SAHARIENNE EN QUÊTE DE CONTRIBUTION À L'INDÉPENDANCE ALIMENTAIRE

Importantes potentialités dans le sud du pays à valoriser

Le Grand Sud algérien est devenu à vocation agricole par excellence en ce sens que les énormes opportunités d'investissement dans le domaine agroalimentaire sont attractives.

PAR AMAR AOUIMER

Réputés pour leur teneur en vitamines, les produits bio récoltés dans la région d'Adrar, par exemple, sont de très bonne qualité et peuvent nourrir des centaines de milliers de consommateurs en Algérie, en Afrique et même en Europe.
Les exportations de ces produits peuvent également connaître un extraordinaire boom sur le marché international. Ce qui manque surtout pour réussir les opérations de commercialisation sur le marché extérieur, c'est incontestablement la logistique et les moyens de transport aérien.
On a pu constater les très vastes superficies agricoles dans la région du Touat où des agriculteurs et des exploitants agricoles originaires amoureux du travail de la terre ont investi dans la filière céréalière et la culture maraîchère.
Rappelons que des exportateurs de la wilaya d'El Oued ont mis sur le marché européen des dizaines de tonnes de pommes de terre en 2019 (alors que ce tubercule était largement importé de la Hollande et du Canada dans les années 1980 et 1990), tandis que d'autres produits agricoles, tels que la tomate, ont également été acheminés vers des pays européens.
Avec la nouvelle politique du commerce extérieur, les opérateurs économiques algériens et les exportateurs vont pouvoir investir et placer leurs marchandises sur l'espace économique des pays de l'Union européenne et de la Russie.
Le ministre de l'agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani, a mis en avant les atouts et les capacités dont dispose l'Algérie pour le développement des filières stratégiques au Sud, notamment les cultures oléagineuses et sucrières, et réduire ainsi la facture de leur importation qui dépasse actuellement 1,5 milliard dollars.
La feuille de route pour le développement des activités agricoles, examinée lors du dernier Conseil des ministres, repose sur d'importants fondements, à savoir la relance de l'investissement structuré, le développement des filières stratégiques, notamment les céréales, la rationalisation des dépenses publiques et, enfin, parvenir à la réduction de la facture de l'importation considérablement, a souligné Hamdani sur la télévision publique.
Il a déclaré que cette feuille de route traite de questions sensibles, essentiellement l'amélioration de la production céréalière par le recours à l'irrigation complémentaire, ce qui permettra de réduire la facture d'importation.
Le ministre a fait savoir, par ailleurs, que le deuxième axe porte sur le développement de l'agriculture saharienne, notamment pour les filières stratégiques, qui ont un impact sur l'économie nationale en termes d'importation.
"Il s'agit d'aller vers les productions sucrières et oléagineuses, notamment le maïs et la betterave sucrière, dont la facture d'importation s'élève, aujourd'hui, à 1,5 milliard de dollars", ajoute le ministre.
Dans ce contexte, le ministre a assuré que l'Algérie dispose des atouts et capacités qu'il faut pour la production de ces matières, notamment dans les régions sahariennes, ajoutant que "toutes les études réalisées dans ce cadre, à l'aide des nouvelles technologies et avec le concours de l'agence spatiale, montrent que nous pouvons consacrer, au moins, un million d'hectares à ces cultures".
Le programme de développement de ces nouvelles filières "n'a rien d'utopique, bien au contraire, il est réalisable pour atteindre la production de 30 à 50 % des besoins nationaux au minimum", a assuré le ministre de l'Agriculture.
Le plan de développement du secteur accorde, en outre, davantage d'intérêt aux pâturages et à la filière cameline, outre l'encouragement de l'innovation et la numérisation du secteur, en focalisant sur le foncier agricole.
Le Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a examiné la feuille de route pour la relance et le développement des activités du secteur de l'agriculture et du développement rural dans laquelle sont déclinées, à travers un échéancier précis, les différentes actions du programme prioritaire, dont l'échéance s'étale entre le 2e semestre 2020 et la fin de l'année 2021, ainsi que les actions transversales à caractère continu du programme à moyen terme 2020-2024.
Le président de la République a insisté, dans ce sens, sur le besoin indispensable de l'augmentation de la production agricole, synonyme de sécurité alimentaire et d'allègement de la facture d'importation.
Parmi les filières inscrites comme une priorité et sur lesquelles l'action doit être orientée, Tebboune a cité les oléagineux, le maïs, les produits sucriers, ainsi que les filières particulières comme l'apiculture, le secteur de l'élevage et son pendant de production laitière.
A cet effet, Tebboune a instruit le ministre de présenter, dans un délai d'un mois, un point de situation sur les programmes concernant l'ensemble de ces filières, en procédant à un ciblage approprié des zones de production dans les régions du Sud.
Il a adressé, dans ce sens, une instruction particulière au ministre de l'Agriculture pour que soit encouragée l'installation d'usines de transformation des produits agricoles dans les zones de production.

A.A.

AADL

Lancement d'une application pour le suivi en temps réel des projets de logement

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé le lancement d'une application sur téléphone portable pour permettre aux responsables de l'Agence de suivre, en temps réel, ses projets de logement à travers le territoire national.
Les chefs et directeurs de projets ainsi que les directeurs régionaux et le directeur général de l'Agence peuvent, grâce à cette application, s'enquérir continuellement du taux d'avancement des travaux et des différentes entraves rencontrées.
Annoncée lors d'une réunion du DG de l'AADL avec les chefs de projets et les directeurs régionaux, ladite application réduira les déplacements sur le terrain et la bureaucratie et encouragera la dématérialisation, de façon à conférer une plus grande efficacité au contrôle des projets, ont affirmé des responsables de l'AADL.
A titre d'exemple, le directeur du projet peut émettre, continuellement, ses observations sur le rendement de la société de réalisation et les bureaux d'études ainsi que sur les difficultés rencontrées dans l'avancement des travaux. Ces observations peuvent être consultées instantanément par le directeur régional et le DG de l'Agence, pour se faire une idée précise et actualisée sur les projets et intervenir ensuite rapidement en cas de problème, selon les explications fournies. Des rapports accompagnés de photos et de vidéos peuvent être joints à travers cette application.
Cette initiative vient en adéquation avec les efforts consentis par le secteur de l'habitat en matière de modernisation et de numérisation placées au centre de la nouvelle approche économique adoptée par le pays, ajoute la même source.

R. E.

CÔTE D'IVOIRE

Macron reçoit Ouattara sans prendre position sur sa candidature

Le Président ivoirien, qui brigue un troisième mandat controversé, était ce vendredi en visite à Paris. Ses opposants dénoncent un "coup d'état institutionnel" et reprochent au chef de l'état français de ne pas s'exprimer sur cette candidature.

En célébrant le 150e anniversaire de la République française quelques heures avant sa rencontre avec Alassane Ouattara, Emmanuel Macron a-t-il envoyé un message subliminal à son homologue ivoirien ? Après avoir insisté sur l'importance de la citoyenneté et des droits qui l'accompagnent, le président français a déjeuné avec le chef de l'État ivoirien, briguant un troisième mandat controversé lors de l'élection du 31 octobre prochain.
L'annonce de sa candidature, début août, a provoqué des manifestations sporadiques à travers le pays, ayant fait au moins une quinzaine de morts. "*Nous nous sommes réjouis de nos convergences de vues sur la situation économique et politique en Côte-d'Ivoire, notamment l'élection présidentielle dans un climat de paix*", a réagi Alassane Ouattara sur *Twitter* juste après la rencontre.
La participation au scrutin du Président sortant, âgé de 78 ans, élu en 2010 puis réélu en 2015, est jugée anticonstitutionnelle par l'opposition et une partie de la population. En mars, Ouattara avait annoncé solennellement qu'il ne se représenterait pas, afin de "*transférer le pouvoir à une jeune génération*". Emmanuel Macron avait alors salué une "*décision historique*", estimant que son homologue avait fait preuve d'exemplarité.
Mais le décès soudain de son dauphin, le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, âgé de 61 ans, a rebattu les cartes d'une élection à haut risque. C'est dans ce contexte "*exceptionnel, créant une situation d'urgence*", qu'Alassane Ouattara a finalement décidé de revenir dans la course. Ce revirement semble aujourd'hui mettre Paris, qui se passerait volontiers d'une nouvelle crise électorale en Côte-d'Ivoire, dans l'embarras.

BOLIVIE

Les autorités portent plainte devant la CPI contre l'ex-Président Morales

Le gouvernement de Bolivie a annoncé porter plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'ex-Président bolivien Evo Morales. Selon la Présidente par intérim, Jeanine Añez, la plainte est motivée par "*le siège imposé dans les villes qui a causé plus de 40 morts par manque d'approvisionnement en oxygène médical*" en pleine pandémie due au coronavirus.
Le gouvernement reproche à l'ancien leader de gauche (2006-2019) d'avoir ordonné à la Centrale ouvrière bolivienne (COB), un puissant syndicat qui le soutient, de mettre en place des barrages routiers en août pour obliger le Tribunal électoral suprême (TSE) à fixer une date pour les élections, qui ont été reportées à trois reprises en raison de la pandémie.
Le TSE a finalement fixé l'élection présidentielle et les législatives au 18 octobre, mettant fin aux barrages qui avaient provoqué des pénuries de nourriture et de médicaments. La Bolivie, avec une population de 11 millions d'habitants, comptabilise 118.781 cas de Covid-19 et 5 288 décès.
En réalité, un État-partie comme la Bolivie, bien que signataire du traité de Rome, ne peut pas "*porter plainte*" mais demander à la procureure d'examiner telle ou telle situation. En outre, au nom du principe de complémentarité, la CPI n'intervient que si le système judiciaire national est défaillant.
Evo Morales, qui a démissionné en novembre 2019 à la suite d'une révolte sociale, après quatorze années au pouvoir, a répondu sur *Twitter* en disant qu'il faisait l'objet d'"*une campagne de discrédit*". Evo Morales est déjà visé par d'autres plaintes déposées par le gouvernement de droite, notamment des allégations de relations avec des mineures. Lâché par la police et l'armée, il s'est d'abord réfugié au Mexique, puis en Argentine.

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement évalue les chances d'un accord Brexit à 30-40 %

Les discussions n'avancent pas entre Européens et Britanniques sur leur future relation. Selon les journaux anglais, au sein du cabinet du Premier ministre, on est pessimiste sur la conclusion d'un accord.
Les responsables du cabinet du Boris Johnson évaluent seulement à 30 % à 40 % les chances d'un accord post-Brexit sur les futures relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne en raison de l'impasse sur les règles en matière d'aides d'État, rapporte *le Times*. Le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union européenne le 31 janvier dernier mais reste soumis aux règles communautaires pendant une période de transition fixée au 31 décembre 2020. Depuis les discussions en vue d'un accord entre le négociateur européen pour le Brexit, Michel Barnier, et son homologue britannique, David Frost, ont enregistré peu de progrès.
Le souhait du Royaume-Uni de recourir à une aide d'État pour développer son secteur technologique signifie que les principaux ministres de Boris Johnson ne sont pas prêts à changer de position en la matière, souligne le Times. Au sein du 10 Downing Street, ils évaluent à présent à 30-40 % "l*es chances d'un accord*", écrit James Forsyth, journaliste au *Spectator*. "*Le point de friction n'est pas la pêche, mais l'aide d'État*", poursuit-il, ajoutant "*avoir été informé d'un accord sur la pêche*".
Le Royaume-Uni souhaite que le pourcentage des quotas de pêche réservés aux navires britanniques dans ses eaux passe de 25 % actuellement à plus de 50 %, selon *le Times*.

Agences

ÉTATS-UNIS

Le groupe d'extrême droite Patriot Prayer banni de Facebook

Impossible de retrouver sur Facebook et Instagram le groupe américain d'extrême droite *Patriot Prayer*. En effet, le réseau social au pouce bleu a procédé au retrait de ces pages "*dans le cadre de nos efforts en cours pour bannir les milices violentes de notre plateforme*", selon un communiqué publié vendredi 4 septembre. *Patriot Prayer* a notamment été impliqué récemment dans des violences contre des manifestants antiracisme à Portland.
En effet, dans cette ville du nord-ouest des États-Unis, des manifestants protestent sans relâche contre les brutalités policières depuis la mort du quadragénaire noir George Floyd sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis fin mai. Mais des partisans de Donald Trump, dont des membres de mouvements suprémacistes blancs, comme les *Proud Boys* ou les *Patriot Prayer*, défient régulièrement les militants du mouvement antiraciste Black Lives Matter. Un membre des *Patriot Prayer* a été tué par balle samedi. Le suspect de ce crime, qui se disait "*100 % antifa*", est mort cinq jours plus tard lors de son interpellation par des forces fédérales. Le groupe et son fondateur, Joey Gibson, ont toujours assuré qu'ils étaient une organisation chrétienne.
Facebook a retiré les pages du groupe conformément à une mise à jour récente de son règlement pour mieux enrayer la propagation des mouvements incitant à la haine et aux violences.

Agences

HAND/MONDIAL-2021

Les Verts dans un groupe difficile

La sélection algérienne de handball (messieurs) a connu ses adversaires au Mondial-2021 en Égypte (13-31 janvier). Les Verts vont évoluer dans le groupe F aux côtés du Portugal, Islande et Maroc.

PAR MOURAD SALHI

Les amoureux de la petite balle connaissent, désormais, la composition des groupes pour le premier Championnat du monde de handball de l'histoire à 32 équipes. Ce rendez-vous, organisé aux pieds des Pyramides à Gize, a placé les coéquipiers de Messaoud Berkous dans un groupe difficile, selon les observateurs.

Le groupe F offrira une affiche 100% maghrébine aux supporters de cette discipline. Les Algériens et les Marocains se retrouvent, en effet, dans la même poule que celle du Portugal et de l'Islande. Un groupe qui promet.

Les Verts, sous la houlette de l'entraîneur français Alain Portes, auront certes fort à faire avec les Portugais, les Islandais ainsi qui leurs rivaux de toujours, les Marocains. Mais ils ont l'expérience nécessaire pour s'extraire du groupe F et disputer le deuxième tour de la compétition.

Les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

L'Algérie, rappelons-le, avait validé son billet pour la grande kermesse de la petite balle grâce à la 3e place décrochée lors du dernier Championnat d'Afrique des nations 2020, disputé en Tunisie. Les Verts signent ainsi leur grand retour sur la scène mondiale, après avoir brillé par leur absence lors des deux derniers Mondiaux : 2017 (France) et 2019 (Allemagne - Danemark).

L'équipe nationale, qui reste inactive depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19), sera soumise à une série de stages bloqués. Mais avant, les joueurs ont été soumis cette semaine, par groupes, à des tests de dépistage au Centre national de médecine du sport (CNMS) en vue de la reprise des entraînements.

Le sélectionneur national, Alain Portes, a indiqué ce samedi que la préparation de ses protégés pour le rendez-vous international débutera très prochainement. Bloqué en France en raison de la pandémie de la Covid-19, le patron des Verts a fait savoir qu'il sera de retour en Algérie dans les prochains jours. "Je suis en contact permanent avec la Fédération et je pense pouvoir rejoindre l'Algérie très bientôt ", a-t-il indiqué ce week-end à la Radio nationale.

Et d'ajouter : "On va rassembler les joueurs pour un premier stage d'une quinzaine de jours afin de mettre le point sur leur état physique et pour leur permettre également de retoucher au ballon. Aussi, nous avons programmé un autre stage en Pologne, au mois de décembre, qui sera ponctué par des matchs internationaux ", a-t-il indiqué. Les camarades du portier Khalifa Ghedbane vont clôturer leur série de stages au Qatar. "J'ai activé mes réseaux au Qatar pour organiser là-bas notre ultime stage juste avant de rallier l'Égypte. Si on arrivera à réaliser tout notre programme, cela sera très positif pour les joueurs" , a conclu l'entraîneur des Verts.

Pour rappel, c'est la deuxième fois que l'Égypte organise ce rendez-vous, après l'édition 1999. Les organisateurs ont retenu quatre sites pour abriter cette compétition : il s'agit d'Alexandrie, le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale.

M. S.

LAZIO DE ROME

Inzaghi confirme les négociations pour recruter Farès

L'entraîneur de la Lazio de Rome (Serie A), Simone Inzaghi, a confirmé les négociations avec la SPAL pour s'attacher les services du défenseur international algérien Mohamed Farès, affichant notamment son intérêt pour le latéral gauche des Verts.

"Nous allons nous renforcer dans quelques postes en prévision de la saison prochaine. Pour ce qui est du poste de latéral gauche, Mohamed Farès nous intéresse. Les négociations avancent bien avec son club", a fait savoir l'entraineur de la Lazio dans une interview accordée à Calcio Mercato. Farès (24 ans), ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France) avant de rejoindre l'Italie, d'abord à l'Hellas Vérone puis la SPAL, est sollicité depuis 2019 suite à la Coupe d'Afrique des nations-2019, remportée par les "Verts" en Egypte. Il était tout proche de rejoindre l'année dernière l'Inter Milan avant que le transfert n'échoue en raison d'une blessure au genou.La Lazio aurait proposé 6 millions d'euros pour Mohamed Farès en plus d'un joueur (Palombi et Djavan Anderson seraient les favoris de SPAL) mais le club relégué en deuxième division italienne demanderait plus pour son défenseur.

Les"Biancocelesti, qui se sont qualifiés pour la prochaine édition de la Ligue des champions, veulent faire signer Farès pour quatre saisons.

TAREK KIAL (AL AHLI)

« Belaili n'est pas sérieux »

Le manager général d'Al Ahli, Tarek Kial, a critiqué le comportement du champion d'Afrique algérien, Youcef Belaili, dans une déclaration à SBC channel. Le dirigeant saoudien a déclaré : « Je n'ai pas eu de contacts avec eux (Belaili et son père, ndlr). Cette affaire est un véritable problème. Il ne s'est pas présenté pour prendre l'avion du retour. Youcef n'est pas sérieux. C'est une phrase que j'ai entendu de l'entraîneur. » « Nous n'avons pas besoin de faire venir des stars, nous avons besoin de joueurs prêts à se battre sur le terrain. On doit désormais étudier la personnalité des futures recrues. Le côté psychologique est un élément important chez le joueur professionnel », a ajouté le responsable d'Al Ahli. Pour rappel, Youcef Belaili n'est pas encore retourné en Arabie Saoudite pour retrouver son équipe. Les Saoudiens avaient affrété, il y a quelques semaines, un avion pour transporter l'ancien attaquant de l'USMA mais, ce dernier ne se serait pas présenté.

ARABIE SAOUDITE

Zeghba brille face à El Ettifaq...

S'il est l'un des meilleurs gardiens en Arabie Saoudite cette saison ce n'est pas par hasard. le portier international algérien Moustapha Zeghba a confirmé cela avant-hier lors du match qui a opposé son club Damac face à El Ettifaq de son coéquipier en sélection M'Bolhi .

L'ancien portier de l'USM Harrach et l'ES Sétif a brillé durant cette rencontre qui s'est terminée par une belle victoire de Damac sur le score de 2-0. Zeghba s'est illustré par plusieurs arrêts décisifs pour laisser sa cage vierge et réussir à décrocher les trois points à l'extérieur.

Zeghba qui est annoncé du côté de l'USM Alger continue de briller dans championnat saoudien depuis son départ vers Damac au mercato d'hiver.

La superbe passe de Chenihi

L'international algérien Ibrahim Chenihi a offert la balle de break aux siens face à M'Bolhi lors du match Ettifaq - Damac, d'une très belle manière.

Chenihi, 30 ans sur un corner adverse, récupère une balle dégagée par un coéquipier avant d'entamer une course de 80 mètres balle au pied le long de la ligne de touche puis virer vers la surface en passant entre deux adversaires, pour enfin servir dans le bon tempo son coéquiper Mohamed Harzan pour le 2-0 (63e).

Avec cette victoire à l'extérieur, l'équipe de Noureddine Zekri garde une dernière chance de ce maintenir en Saudi Pro League en recevant Al Fateh de Sofiane Bendebka mercredi.

FRANCE

Belkebla prolonge son aventure avec Brest

Le milieu international algérien Haris Belkebla a scellé son futur avec Brest et a décidé de prolonger son contrat avec son club breton malgré l'intérêt de plusieurs équipes.

Brest a annoncé aujourd'hui que son milieu algérien a prolongé son bail jusqu'en 2023. Belkelba qui était dans le viseur de Saint-Etienne et des Rangers, a décidé donc de rester fidèle et de ne pas changer d'équipe qui connait un début de saison difficile après deux défaites en deux journées du championnat face à Nîmes et Marseille.

ARMAGEDDON

21h00

En seulement quelques minutes, une impressionnante pluie de météorites détruit la ville de New York, par un beau matin ensoleillé. Immédiatement convoqués, les spécialistes de la Nasa sont formels : ces gros cailloux venus de l'espace ne sont que les signes avant-coureurs de la fin du monde. Un astéroïde de la taille du Texas fonce à toute allure vers la planète. La seule solution : faire exploser le géocroiseur en envoyant une équipe de risque-tout y poser une bombe atomique. Harry Stamper, spécialiste mondial du forage, est choisi pour cette mission de la dernière chance. Toute son équipe, une bande d'aventuriers, lui emboîte le pas

HUNGER GAMES

21h00

Après la «fin du monde», aux États-Unis, les Hunger Games sont un événement télévisé national imposé par le Capitole, l'impitoyable capitale de Panem. Chacun des douze districts qui la composent est contraint d'envoyer un garçon et une fille - appelés «tributs» - concourir à ces jeux du cirque modernes, au cours desquels ils doivent s'affronter jusqu'à la mort. Afin de sauver sa petite soeur, qui a été désignée pour entrer dans l'arène, la jeune Katniss, 16 ans, se porte volontaire pour prendre sa place. L'entraînement peut commencer

LA GARÇONNE

21h00

Quand Fujita, un peintre japonais expatrié, vient rapporter la disparition de son modèle préféré, Margaux, Louise est la première à comprendre que Céleste n'est pas un cas isolé. Ils ont désormais affaire à un serial killer qui prend un plaisir sadique à jouer plusieurs jours avec ses victimes avant de les tuer. Cela veut dire que Margaux est peut-être encore en vie. Par manque de temps, Louise décide de se rapprocher de Ketoff et prend le risque d'être démasquée. De son côté, Antoine, qui utilise à présent le nom Valbonne, plonge dans une relation étrange avec une riche mécène, madame Vandel. Elle admire sincèrement son talent mais continue à le fournir en drogues

L'ODYSSÉE DES PLAGES

21h00

Après des mois de confinement, pour beaucoup de Français, la plage a semblé être le symbole même de notre liberté retrouvée. Comment est-elle devenue, en quelque sorte, notre horizon ultime du bonheur ? Un éden qui attire sur nos 5 800 km de littoral plus de 15 millions de visiteurs chaque année ? Il faut savoir que cette ruée vers les plages est aussi irrépressible que récente. Jusqu'au début du XIXe siècle, les plages étaient perçues comme insalubres et inhospitalières. Il a fallu bien des conquêtes, bien des épreuves et bien des scandales pour qu'elles deviennent les lieux de rêve, de liberté et de convivialité qu'elles sont aujourd'hui

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI

21h00

Dans une petite ville du nord de la France touchée par le chômage et les fins de mois difficiles, Daniel dirige une école maternelle. Attentif au bien-être des petits qui lui sont confiés, il se démène pour mobiliser la mairie, les services sociaux et sa hiérarchie afin d'apporter des solutions aux difficultés qu'ils traversent et face auxquelles son équipe est impuissante. Un jour, Mme Henry ne vient pas récupérer Laetitia, sa fille de 5 ans, à la fin de la classe. Quand, enfin, elle s'avance, titubante, dans la cour, la jeune maman s'enfuit à son appel, abandonnant son bébé dans son landau. Refusant d'appeler la police, Daniel décide de ramener lui-même chez eux les deux enfants

AU BONHEUR D'ÊTRE PROF

21h00

Comment réinventer l'école aujourd'hui ? Comment donner aux enfants le goût d'apprendre et d'intégrer la société qui les entoure ? Marina Julienne donne un coup de projecteur sur quatre professeurs qui confient leur passion, leur motivation et leur vision du métier d'enseignant. Dans les Côtes-d'Armor, dans le petit village de Trébédan, Nolwenn Guilhou s'est battue pendant dix ans pour redonner une identité à son école. À la toute jeune école du Domaine du possible, près d'Arles, Jérémy Poulain cherche également à donner une nouvelle ambition au programme de l'Éducation nationale, l'ouvrant sur d'autres horizons

CAUCHEMAR EN CUISINE SAINT-ESTÈPHE

21h00

Cette semaine, Philippe Etchebest débarque à Saint-Estèphe, en Dordogne, chez Thierry et Amanda, un couple franco-anglais qui a ouvert un pub il y a un peu moins d'un an. Contrairement à son habitude, quand il est arrivé, le chef a été agréablement surpris par la décoration «so british» et le charme à l'anglaise d'Amanda... Malheureusement, il a très vite déchanté ! Produits surgelés, magrets de canard mal cuits, desserts industriels : le Chef a découvert un cuisinier qui, malgré ses 40 ans d'expérience, est le roi de la congélation ! Et, pour ne rien arranger, dans ce restaurant, les problèmes s'accumulent

POURQUOI JE VIS

21h00

Décembre 2004, Paris, Gregory Lemarchal remporte la «Star Academy» en direct devant plus de dix millions de personnes qui communient avec lui. Printemps 1985, Pierre et Laurence Lemarchal découvrent que leur enfant est atteint d'une maladie incurable, la mucoviscidose... Entre les deux, l'histoire d'un gamin pas comme les autres, l'histoire d'une voix, d'une présence, d'un supplément d'âme, d'un combat de chaque instant. Entre les deux, c'est l'histoire de Gregory qui s'écrit à la première personne

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4083 | Lundi 7 septembre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h54
Dohr	12h46
Asr	16h22
Maghreb	19h11
Icha	20h32

AG ÉLECTIVE DU COA

L'INSTANCE OLYMPIQUE EXPLIQUE LES RAISONS DU REJET DE LA CANDIDATURE DE BERNAOUI

Le rejet du dossier du président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Salim-Raouf Bernaoui, candidat au poste de président du Comité olympique et sportif algérien (COA), a été motivé par plusieurs textes réglementaires, a expliqué hier un communiqué de l'instance olympique.

Le Bureau exécutif du COA, réuni sous la présidence de Mohamed Meridja, président par intérim de l'Instance, pour étudier et délibérer sur les cinq dossiers de candidatures pour l'élection du président du COA pour le restant du mandat, s'est exprimé, dans son communiqué, sur le refus de la candidature de Bernaoui qui tombe sur deux infractions qui l'ont mis hors course pour l'assemblée élective du 12 septebre.

Selon le COA, l'intéressé ne remplit pas les conditions contenus dans les articles 24 et 25 des statuts du COA, expliquant que le document qu'il a présenté, sous forme de procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), non visé et non validé par les services habilités du MJS, mentionne son retour à la présidence de l'instance.

"*La notion de retour n'est pas prévue par la réglementation et contrevient aux dispositions légales et réglementaires qui régissent le fonctionnement des structures d'organisation et d'animation sportive*", a souligné le communiqué du COA.

En outre, l'Instance olympique a expliqué, que ces dispositions stipulent dans l'article 62 de la loi 13-05 du 13 juillet 2013, relative à l'organisation et le développement des activités physiques et sportive qu'il est interdit le cumul entre la responsabilité exécutive et élective au niveau nationale et local au sein et entre les structures d'organisation et d'animation sportive, d'une part, et la responsabilité administrative au sein des institutions de l'Etat relevant du secteur chargé des sports, qui confère au concerné un pouvoir de décision, d'autre part.

L'Instance olympique a rappelé, que le candidat Bernaoui a été déchu de sa qualité de membre de l'assemblée du COA depuis son remplacement au sein du Comité exécutif, pour le motif d'absences répétées et en application des articles 33 et 35 des statuts de l'instance.

A cet effet, et pour d'autres volets concernant la tenue de l'AG élective de samedi prochain, le président par intérim du COA, Mohamed Meridja, animera un point de presse, mardi à 10h00 au siège du COA

OUVRIR DES AMBASSADES À AL QODS

LA PALESTINE ET LA LIGUE ARABE CRITIQUENT L'INTENTION DU KOSOVO ET DE LA SERBIE

La Palestine a condamné samedi, l'intention du Kosovo et de la Serbie d'ouvrir des ambassades à Al Qods. Dans un communiqué de presse, le ministère palestinien des Affaires étrangères a déclaré que l'initiative de la Serbie et du Kosovo était "une agression flagrante et injustifiée contre le peuple palestinien". Le ministère a appelé la Serbie et le Kosovo à revenir sur leurs "décisions injustes". Au même moment, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, a également condamné le projet du Kosovo et de la Serbie d'ouvrir des ambassades à Al Qods. Dans un communiqué, M. Aboul-Gheit a souligné que cette procédure va à l'encontre des résolutions de la légitimité internationale, du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les dirigeants de la Serbie et du Kosovo sont convenus d'une normalisation économique, lors d'une réunion avec le président américain Donald Trump, à la Maison Blanche vendredi. L'accord économique soutenu par les Etats-Unis comprend également la conditions de "normalisation des relation avec Israël". M. Trump a déclaré que la Serbie déplacera son ambassade en Israël à Al Qods d'ici juillet prochain, tandis que le Kosovo et Israël ont accepté la normalisation de leurs relations. Les Etats-Unis ont déplacé leur ambassade à Al Qods il y a plus de deux ans après une décision controversée de reconnaître la ville comme capitale d'Israël. Les Palestiniens considèrent la partie orientale de la ville comme la capitale de leur futur Etat.

TUNISIE

Trois terroristes abattus

Trois terroristes ont été abattus et un quatrième arrêté, hier à Sousse, dans l'Est de la Tunisie, après la mort d'un élément de la Garde nationale (Gendarmerie), dans une attaque au couteau dans la même ville. "*Une patrouille de deux agents de la Garde nationale a été victime d'une attaque au couteau à Sousse. L'un d'eux est tombé en martyr et l'autre, blessé, est hospitalisé*", a déclaré le porte-parole de la Garde nationale Houcem Eddine Jebabli. Après avoir attaqué la patrouille de la Garde nationale, les assaillants ont pris la fuite à bord du véhicule des victimes. Poursuivis par les forces de l'ordre, et après un échange de tirs, trois terroristes ont été abattus, et un quatrième a été arrêté, selon Tunisie numérique.L'attaque au couteau, et la fusillade qui a suivi, se sont déroulées à Akouda, dans la zone touristique El Kantaoui, selon la Garde nationale. Le 6 mars dernier, un double attentat suicide contre les policiers affectés à la protection de l'ambassade des États-Unis à Tunis avait fait un mort et cinq blessés parmi les membres des forces de sécurité tunisiennes. Un civil avait été aussi blessé dans cette attaque.

ROYAUME-UNI

Plusieurs personnes poignardées à Birmingham

Plusieurs personnes ont été poignardées, dans la nuit de samedi à dimanche à Birmingham, la 2e plus grande ville du Royaume-Uni, rapportent plusieurs médias. La police, qui a annoncé dans un communiqué avoir été appelée à 00h30 (heure locale), par une personne poignardée dans le centre-ville, a parlé d'un "incident majeur", sans toutefois préciser le nombre de blessés, ni leur état. La police a indiqué qu'elle travaillait pour établir ce qui s'est passé à Birmingham, et a dit qu'à ce stade, il "*ne serait pas approprié de spéculer sur les causes*" de cette attaque au couteau. Le 20 juin, trois hommes avaient été mortellement poignardés dans un parc à Reading, à l'ouest de Londres. Un réfugié libyen de 25 ans, avait été inculpé pour trois meurtres et trois tentatives de meurtres. Selon sa famille, ce réfugié souffre de problèmes mentaux à cause de la guerre civile qui ravage la Libye depuis la chute du dictateur Mouammar Kadhafi en 2011.

JEUX MILITAIRES INTERNATIONAUX 2020

Tebboune félicite la sélection nationale militaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité hier, la sélection nationale militaire ayant participé à la 6e édition des Jeux militaires internationaux qui s'est déroulée du 23 août au 5 septembre, à Pskov, en Russie.

"*Mes chaleureuses félicitations à vous, braves hommes, pour avoir remporté, avec mérite, les premières places dans toutes les disciplines des Jeux militaires internationaux en Russie où vous avez fait preuve, encore une fois, d'un haut sens de combativité et montré votre niveau de formation élevé parmi les armées du monde*", a écrit le président de la République sur son compte officiel Twitter.

"*Demeurez les meilleurs représentants de l'Algérie et de notre vaillante armée, digne héritière de l'Armée de libération nationale*", a-t-il conclu.